Master Negative Storage Number

OCI00087.04

Le napoléonien almanach de l'ouvrier

A Niort

[1850]

Reel: 87 Title: 4

BIBLIOGRAPHIC RECORD TARGET
PRESERVATION OFFICE
CLEVELAND PUBLIC LIBRARY

RLG GREAT COLLECTIONS
MICROFILMING PROJECT, PHASE IV
JOHN G. WHITE CHAPBOOK COLLECTION

Master Negative Storage Number: OCI87.04

Control Number: AEO-9144
OCLC Number : 30948835
Call Number : W PN970.F7 NAALx
Title : Le napoléonien almanach de l'ouvrier et du laboureur, almanach de la ville et de la campagne, orné de nouvelles gravures pour l'année républicaine 1850.
Imprint : A Niort : Chez Morisset, [1850]
Format : 47 p. : ill. ; 18 cm.
Note : Illustrated with engravings.
Subject : Almanacs, French.
Subject : Chapbooks, French.

MICROFILMED BY
PRESERVATION RESOURCES (BETHLEHEM, PA)
On behalf of the
Preservation Office, Cleveland Public Library
Cleveland, Ohio, USA
Film Size: 35mm microfilm
Image Placement: IIB
Reduction Ratio: 8:1
Date filming began: 12/23/94
Camera Operator: AR

LE NAPOLÉONIEN,

ALMANACH
DE L'OUVRIER ET DU LABOUREUR,
ALMANACH
DE LA VILLE ET DE LA CAMPAGNE,
ORNÉ DE NOUVELLES GRAVURES
Pour l'année républicaine 1850.

Cet ALMANACH, indépendamment des Foires et Marchés des Deux-Sèvres, de la Vendée, de la Vienne, de la Charente-Inférieure, de la Charente, de la Loire-Inférieure, de Maine-et-Loire, toutes nouvellement revues et corrigées, contient les portraits faits d'après nature des citoyens :

Louis-Napoléon Bonaparte, président de la République française. — Guizot. — Pierre Leroux. — Ledru-Rollin. — Victor Considérant. — Armand Barbès. — Albert — Proudhon. — Pie IX. — Odilon Barrot. — Thiers. — Cormenin. — Ferdinand Flocon. — Armand Marrast. — La mort de l'Archevêque sur les barricades du faubourg Saint-Antoine. — Notice biographique sur quelques Montagnards. — Affaires de Rome. — Lettre intéressante sur Louis-Napoléon. — Impôts sur les Boissons. — Statues de la Liberté et de l'Egalité. — Prédictions et proverbes agronomiques et comiques, etc., terminé par le CHANT DES TRAVAILLEURS.

—

SE VEND A NIORT, chez MORISSET, imprimeur, éditeur de **L'ALMANACH DE LA SANTÉ**, et chez tous les libraires.

JANVIER.—Nivôse (mois de la neige).

Ce mois doit son nom à *Janus*, roi d'Italie, que la fable a déifié et peint à double visage ; les Romains lui avaient consacré le premier jour de l'année à cause sans doute des civilités et des compliments menteurs qui se prodiguent à cette époque.

Dernier Quartier le 5. | Premier Quartier le 21.
Nouvelle Lune le 13. | Pleine Lune le 28.
Les jours croissent de 34 minutes le matin et de 32 minutes le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de janvier.
1 mardi	LA CIRCONCISION.	Lorsqu'il tonne en ce mois,
2 mercr.	s. Bazile	Ce qui vient quelquefois,
3 jeudi	ste Geneviève.	Selon l'astrologie,
4 vendr.	s. Tite, évêque.	Cela nous signifie
5 sam.	s. Siméon.	Abondance de fruit,
6 1 DIM.	EPIPHANIE.	Et comme aussi le bruit
7 lundi	s. Théau.	De vent sous l'hémisphère,
8 mardi	s. Lucien.	Prends garde à ce mystère.
9 mercr.	s. Julien.	Si le vingt-cinq Janvier
10 jeudi	s. Paul ermite.	Se trouve presque entier
11 vendr.	ste Hortence.	Serein et agréable,
12 sam.	Baptême de J.-C.	C'est un fait remarquable
13 2 DIM.	s. Hilaire.	Qu'on aura force blé
14 lundi	ste Néomaye.	Et même à bon marché ;
15 mardi	s. Maur.	Mais s'il fait le contraire,
16 mercr.	s. Théodore.	Trouble pour telle affaire,
17 jeudi	s. Antoine.	Le peuple est menacé
18 vendr.	Chaire de s. Pierre.	D'une grande cherté.
19 sam.	s. Sulpice.	—
20 3 DIM.	ss. Evêques de Poitiers	JANVIER, le frileux,
21 lundi.	ste Agnès.	FÉVRIER, le grésilleux
22 mardi.	s. Vincent.	MARS le poudreux,
23 mercr.	ss. Sébastien et Fabien	AVRIL, le pluvieux,
24 jeudi	s. Thimothée.	MAI, clair et venteux,
25 vendr.	Conversion de s. Paul.	Font tout l'an fort plantureux
26 samed	s. Babylas.	—
27 4 DIM.	SEPTUAGÉSISME.	Ne fais un four de ton bonnet,
28 lundi	s. Thomas.	Ni de ton ventre un jardinet.
29 mardi.	s. François de Sales.	En effet, il n'est ni sain de se
30 mercr.	s. Alléaume.	couvrir la tête trop chaudement
31 jeudi.	st. Marcelle.	en hiver, ni salutaire de manger trop de légumes.

Ce mois sera généralement froid et sec. On y verra le nez d'un épicier et les oreilles d'un représentant réactionnaire complètement gelés. — Si l'impôt sur le sel n'est pas relevé, si l'impôt des boissons disparaît à tout jamais, la République pourra réaliser les espérances qu'elle a fait concevoir.

White PN970.F7 NAALX

FÉVRIER. — Pluviôse (mois des pluies).

Ce mot vient de *februare*, qui signifie *purifier* et *faire des expiations*, ce que les Romains pratiquaient en l'honneur de leurs morts, au commencement de ce mois.

Dernier Quartier, le 4. | Premier Quartier, le 19.
Nouvelle Lune, le 12. | Pleine Lune, le 26.

Les jours croissent de 44 minutes le matin et de 46 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de février.
		Autrefois, nos ancêtres,
1 vend.	s. Ignace, martyr.	Qu'on peut nommer nos maîtres
2 sam.	Purification.	Disaient en leur patois,
3 dim.	*Sexagésisme.*	Que pendant tout ce mois,
4 lundi	s. Blaise.	Soleil rouge en soirée
5 mardi	ste Agathe.	Fait belle matinée ;
6 mercr.	ste Eléonore.	Mais rouge le matin,
7 jeudi	ste Dorothée.	C'est pour une autre fin ;
8 vendr.	s. Sébastien.	Car cela signifie
9 sam.	st. Taraise.	Sur le soir de la pluie.
10 dim.	*Quinquagésime.*	Si Février est chaud,
11 lundi	ste Eulalie.	Croyez bien, sans défaut,
12 mardi	Mardi-Gras.	Que par cette aventure
13 merc.	Les Cendres.	Pâques aura froidure.
14 jeudi	st. Onésime.	—
15 vendr.	s. Gabin.	Février, entre tous les mois,
16 sam.	st. Faustin.	Le plus court et le moins cour-
17 1 dim.	*Quadragésime.*	(tois.
18 lundi	ste Julienne.	A ce propos, les cultivateurs
19 mardi	st. Vaast.	des principales contrées de l'Eu-
20 mercr.	Quatre-Temps.	rope s'accordent pour attribuer
21 jeudi	st Blaise.	une grande influence au mois de
22 vend.	ste Honorine.	Février, que l'on aime beau-
23 sam.	st Mathias.	coup mieux voir humide, plu-
24 2 dim.	*Reminiscere.*	vieux et variable que sec et se-
25 lundi	st. Alexandre.	rein.
26 mardi	st. Ludger.	A la Chandeleure
27 mercr.	st. Nestor.	Les jours sont crus de plus d'une
28 jeudi	ste Isabelle.	(heure.

En ce mois, une aurore boréale qui s'était égarée l'année dernière apparaîtra sur les côtes occidentales de l'Océan.—Déchéance d'un haut personnage. — Mort d'un prince inconnu. — Comme l'année dernière, la réduction des droits de poste multipliera considérablement les correspondances. — Une veuve qui a beaucoup fait parler d'elle sous le Directoire, épousera un homme qui, s'il n'est pas mort à 90 ans, se fera un nom dans la littérature.

MARS. — Ventôse (mois des vents).

Romulus, ce fameux enleveur de Sabines, voulut se montrer bon fils. En conséquence, il plaça ce mois au commencement de l'année, en l'honneur du dieu Mars, son respectable père.

Dernier Quartier, le 5. | Premier Quartier, le 21.
Nouvelle Lune, le 13. | Pleine Lune, le 27.

Les jours croissent de 54 minutes le matin et de 55 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de mars.
1 vend.	s. Aubin.	Voyez-vous, curieux,
2 sam.	s. Macre.	Et cela par vos yeux,
3 3 DIM.	*Oculi*.	Quand la lune est nouvelle,
4 lundi	Anges gardiens	Ce n'est point bagatelle ;
5 mardi	s. Dransin.	Premier mardi suivant,
6 mercr.	s. Fridolin.	Est-il clair et charmant,
7 jeudi	ste Perpétue	Croyez lors, je vous prie,
8 vendr.	ste Sidonie.	Que la lune en son cours,
9 sam.	s. Jean de Matha.	Donnera de beaux jours ;
10 4 DIM.	*Lætare*.	Mais s'il est le contraire,
11 lundi	st Grégoire	Cela change l'affaire.
12 mardi	ste Félicité.	Si Mars est sec et chaud,
13 mercr.	ste Laure.	Remplit cave et tonneau.
14 jeudi	st. Lubin.	Oyez aussi ce proverbe :
15 vendr.	s. Romuald	Froment, fruits et toute herbe
16 sam.	st Frisque.	Très-abondants seront,
17 DIM.	*Passion*.	Si des Rameaux voyons
18 lundi	st. Alexandre.	Le jour bel, agréable ;
19 mardi	ste Françoise.	Ce n'est point une fable.
20 mercr.	st. Abraham.	—
21 jeudi	st Eupaphro	Un bon curé avait l'habitude de répéter le dicton suivant :
22 vendr.	st Benoit	
23 sam.	s. Basile m.	Les Pasques pluvieuses
24 DIM.	*Rameaux*.	Sont souvent fromenteuses.
25 lundi	st Irénée *Annonciation*.	Mais son vicaire, moins confiant que lui, ajoutait comme variante ou comme correctif :
26 mardi	ste Antoinette.	
27 mercr.	s. Cyriaque	Et souvent *fort menteuses*.
28 jeudi	ste. Eanne.	—
29 vendr.	st Pol.	Brouillards en mars, gelées en mai.
30 samedi	st Rieule.	Une hirondelle ne fait pas le printepms.
31 DIM	PAQUES.	

Le tirage au sort sera très-favorable cette année à tous les jeunes soldats qui auront le bonheur d'être appelés sous les drapeaux de la République. Tous ceux qui marcheront dans les rangs de Mars ou de Bellone seront avant deux ans maréchaux de camp ou maréchaux.... des logis. — Grande guerre entre deux caniches.

AVRIL. — Germinal (mois de la végétation).

En latin, *aprilis*, suivant Varron, parce qu'alors la chaleur ouvre la terre et développe la végétation.

Dernier Quartier le 4. | Premier Quartier le 19.
Nouvelle Lune le 12. | Pleine Lune le 26.

Les jours croissent de 49 minutes le matin et de 49 min. le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.
1 lundi	ste Louise.
2 mardi	st François.
3 mercr.	st Lazare.
4 jeudi	st Pierre
5 vendr.	ste Cunégonde.
6 sam.	st Romain.
7 1 DIM.	*Quasimodo*.
8 lundi	L'Annonciation.
9 mardi	ste Célina.
10 mercr.	st Denis.
11 jeudi	st Gaucher.
12 vendr.	st Jules, pape.
13 sam.	st Anicet.
14 2 DIM.	st Lambert.
15 lundi	st Fructueux.
16 mardi	st Paterne.
17 mercr.	st Paul, évêque.
18 jeudi	ste Isaure.
19 vendr.	st Victorien.
20 sam.	st Julien.
21 3 DIM.	st Taraise.
22 lundi	ste Opportune.
23 mardi	st Georges.
24 mercr.	st Gontrand.
25 jeudi	st Marc. (Abstinence).
26 vend.	st Clet, pape.
27 sam.	st Phœbade.
28 4 DIM.	st Polycarpe
29 lundi	ste Marie, égyptienne.
30 mardi	st Eutrope.

PRÉDICTIONS
ET PROVERBES AGRONOMIQUES
pour le mois d'avril.

C'est une étrange chose
Qu'ici je vous expose:
Tonnerre dans ce mois
Annonce à haute voix
Des fruits en abondance.
Une autre circonstance:
Si à Pâques nous voyon
Pluie tombant à foison,
Nous aurons en partage,
Par là, sec pâturage;
Si ce jour est charmant,
L'été sera plaisant.

—

Bourgeon qui pousse en Avril
Met peu de vin au baril.

La vigne est si sensible au froid, qu'elle court de grands risques si elle est précoce. Le mois d'Avril lui est souvent fort nuisible, par ses alternatives de pluies et de gelées.

—

Quand il tonne en Avril
Il faut apprêter son baril.

Ce dicton a une grande autorité dans tous les pays vignobles.

—

En Avril nuée, en Mai rosée.

En ce mois, une célèbre cuisinière inventera une nouvelle sauce pour un poisson... d'avril.—Un pêcheur à la ligne inventera également une recette pour se procurer une matelotte à bon marché. — Et comme les années passées et repassées, nos femmes continueront d'écumer le pot, de raccommoder nos chaussettes, et d'être, par-dessus tout, épouses vertueuses.... si faire se peut.

MAI. — Floréal (mois des fleurs).

Nous n'avons pas l'origine exacte du nom de Mai que nos pères, sous l'ancienne République, appelaient bien plus techniquement Floréal. Cependant tout porte à penser qu'on a donné ce nom au cinquième mois de l'année, à cause du mai qui fleurit, comme tant d'autres arbustes, durant cette période.

Dernier Quartier le 4. | Premier Quartier le 18.
Nouvelle Lune le 11. | Pleine Lune le 26.
Les jours croissent de 38 minutes le matin et 38 minutes le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de Mai.
1 mercr.	s. Philippe et s. Jacques	Pentecôte pluvieux
2 jeudi	s. Athanase	N'est point avantageux
3 vend.	Inv. ste. Croix	Dans ce mois s'il arrive,
4 sam.	s. Tiburce	Puisqu'il fera ses rives (ruisseaux.
5 5 DIM.	ste Julie.	
6 lundi	s. Jean. *Rogations.*	Mai clair, aussi venteux,
7 mardi	ste Monique	Fait un an plantureux.
8 mercr.	s. Stanislas	Urbain, le vingt-cinquième
9 jeudi	*Ascension*	De ce mois, par lui-même,
10 vend.	s. Fidèle	S'il est clair et très-beau,
11 sam.	s. Mammert	Croyez-en mon cerveau
12 6 DIM.	s. Antonin	Qui n'a nulle folie,
13 lundi	ste Agnès	Cela nous signifie
14 mardi.	s. Pacôme	Nullement aucun tort.
15 mercr.	s. Honoré	Plutôt un grand rapport,
16 jeudi	ste Emelie	Raisin en abondance,
17 vendr.	s. Pierre, pape.	Ou fruits en conséquence,
18 sam.	s. Austrégésile	Excellents et bien bons,
19 DIM.	PENTECÔTE	Enfin bonnes moissons.
20 lundi.	s. Hildebert	—
21 mardi.	ste Soph	Mars aride,
22 mercr.	s. Didier 4 T.	Avril humide,
23 jeudi	s. Donatien	Mai le gai tenant des deux,
24 vendr.	ste Hégésipe 4 T.	Présagent l'an plantureux.
25 sam.	s. Elme	En May,
26 1 DIM.	*Trinité.*	Blé et vin naît.
27 lundi	s. Germain	L'influence de la température
28 mardi	s. Maximin	du mois s'appliquent à toutes
29 mercr.	s. Pie.	les productions de la terre,
30 jeudi	*La Fête-Dieu*	quoiqu'on ne parle que du blé
31 vendr	s. Simplicien.	et du vin.

Comme les insectes reviennent tous les ans, quelques misérables chenilles politiques tenteront encore de *ronger* l'arbre de la République ; mais elle échoueront dans leur coupable entreprise, et l'arbre portera ses fruits. — Adoption d'une grande réforme.

JUIN. — Prairial (mois des prairies).

Le mot juin fut formé du nom de *Junius Brutus* qui, comme on le sait, fut le premier fondateur de la République romaine.

Dernier Quartier le 3. | Premier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 10. | Pleine Lune le 24.

Les jours croissent de 16 minutes jusqu'au 23.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de Juin.
1 sam.	s. Jouin	Noël sera splendide,
2 2 DIM.	s. Porchaire	Si Pentecôte humide
3 lundi	ste Clotide	Se trouve dans ce mois,
4 mardi	s Pothin, évêque	Comme advient quelquefois.
5 mercr.	s. Marcelin	Mais un mauvais présage,
6 jeudi	s. Norbert *Oct. F. Dieu*	C'est qu'on a pour partage
7 vendr.	s. Claude	Un temps fort ennuyeux
8 sam.	s. Médard	Par Médard pluvieux
9 3 DIM.	s. Landry	L'année sera bonne,
10 lundi	ste Fidèle	Et ma foi vous en donne,
11 mardi	s. Barnabé	Si les Pléiades sont
12 mercr.	s. Fargeau	Claires, et tout de bon,
13 jeudi	ste Pélagie	Tirant la conséquence,
14 vend.	s. Atoine	Nous aurons l'abondance
15 sam.	s. Modeste	De tout en général,
16 4 DIM.	s. Félix	Du bien et non du mal.
17 lundi	s. Mathurin	
18 mardi	s. Amand	—
19 mercr.	s. Gervais	Saint-Barnabé
20 jeudi	s. Leuffroy	Raccommode ce qui est gâté.
21 vendr.	ste Prudence	A la Saint-Barnabé
22 sam.	s. Paulin	La faux au pré.
23 5 DIM.	Vig. de S.-J.-B.	—
24 lundi	s. *Jean-Baptiste*	A la Saint-Sacrement,
25 mardi	s. Maixent	L'épi est au froment.
26 mercr.	Trans. s. Hilaire.	La Fête-Dieu ou du Saint-Sacrement tombe ordinairement dans le mois de Juin, et à cette époque l'épi commence à se remplir.
27 jeudi	s. Irénée	
28 vendr.	s. Léon *vig. j.*	
29 sam.	s. *Pierre et s. Paul*	—
30 6 DIM.	Comm. de s. Paul	

Un marchand de parapluies, sachant qu'à compter du jour de Saint-Médard, le ciel ouvrira ses cataractes, mettra en vente un parapluie-robinson sous lequel pourra voyager toute une famille, y compris le chat, le perroquet et M. Zozor, le tout sans se toucher les coudes. Ce paraverse pourra, au besoin, servir de tente pour une batterie d'artillerie.

JUILLET. — Messidor (mois des moissons).

On l'appelait *Quintilis*, parce qu'il était le 5e de l'année martiale : c'est depuis le consulat de Marc-Antoine qu'il a pris son nom actuel, en commémoration de la naissance de Jules-César, arrivée le 4 des ides de ce mois.

Dernier Quartier le 2. | Premier Quartier le 16.
Nouvelle Lune le 9. | Premier Lune le 24.

Les jours décroissent de 28 minutes le matin et de 28 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de Juillet.
1 lundi	s. Cybard	Saint Jacques pluvieux,
2 mardi	Visitation de N.-D.	Glands seront malheureux ;
3 mercr.	Octave de s. P. P.	Mais s'il est au contraire,
4 jeudi	Translation de s. M.	Pour eux c'est bonne affaire.
5 vendr.	s. Tranquillin	Trois dimanches avant
6 sam.	ste Macrine	Cette fête, est constant
7 7 DIM.	s. Martial	Que s'ils sont agréables,
8 lundi	s. Amand	Beaux, et mêmes passables,
9 mardi	ste Victoire	Ce qu'on nomme froment
10 mercr.	ste Félicité	Sera bon en tout temps ;
11 jeudi	s. Benoist	S'il pleut, c'est le contraire,
12 vendr.	s. Gualbert	Quoique, bon n'est prospère.
13 sam.	S. *cœur* s. Silas	
14 8 DIM	ss Savin et Cyprien	—
15 lundi	s. Bonnaventure	Au mois de Juin et de Juillet
16 mardi	s. Généroux	Qui se marie fort peu fait.
17 mercr.	s. Alexis	
18 jeudi	s. Frédéric	Les travaux de la campagne occupent tellement pendant les mois de Juin et de Juillet, que le moindre temps perdu peut être préjudiciable, et rien ne fait perdre plus de temps que les noces et les plaisirs qui les accompagnent et les suivent.
19 vendr.	s. Vincent de Paul	
20 sam.	ste Marguerite	
21 9 DIM	s. Victor	
22 lundi.	ste Marie-Magdeleine	
23 mardi.	ste Caroline	
24 mercr.	ste Christine C.	—
25 jeudi	s. Jacques	
26 vendr.	ste Anne	A la Madeleine
27 samedi	ste Marthe	La noix est pleine.
28 10 DIM	s. Christophe	
29 lundi.	s. Loup	
30 mardi	s. Ignace	
31 mercr.	s. Germain	

Dans ce mois, le gouvernement continuera à encourager la culture des melons, et cette politique produira d'heureux fruits.

AOUT. — THERMIDOR (mois de la chaleur).

On l'appelait *Sextilis*, de son rang parmi les mois; mais le sénat, pour flatter Auguste, nommé consul dans ce mois, avant l'âge, lui donna le nom d'*Auguste*, dont par corruption nous avons fait *Août*.

Dernier Quartier le 1er.
Nouvelle Lune le 7.
Premier Quartier le 14.
Pleine Lune le 22.
Dernier Quartier le 30.

Les jours décroissent de 22 minutes le matin et de 22 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois d'Août.
1 jeudi	s. Pierre ès-lien	C'est fait d'expérience,
2 vendr.	s. Etienne	Qu'aux arbres la croissance
3 sam.	Invent. de s. Etienne	S'arrête dans le temps
4 11 DIM	s. Dominique	Qu'arrive saint Laurent.
5 lundi	N.-D. des Neiges	Noisettes en abondance,
6 mardi	Transfigur. de N.-S.	Du Gland en conséquence,
7 mercr.	s. Xiste, pape	Comme est la vérité,
8 jeudi	s. Justin	Qui dit : prospérité,
9 vendr.	s. Paulin	Si, dans ce mois, sur terre,
10 sam.	s. Lauren	On entend le tonnerre.
11 12 DIM	ste Suzanne	S'il pleut à l'Assomption,
12 lundi	s. Junien	Nous aurons tout de bon
13 mardi	ste Radégonde	Du vin en abondandance,
14 mercr.	s. Eusèbe *v. j.*	Croyez-en ma science.
15 jeudi	l'ASSOMPTION	
16 vendr.	s. Roch	—
17 sam.	s. Mammès	Quand il pleut en août,
18 13 DIM	ste Hélène	Il pleut miel et bon moût.
19 lundi	s. Louis, évêque	
20 mardi	s. Bernard	—
21 mercr.	s. Chantal	
22 jeudi.	s. Symphorien	Quiconque se marie en Août,
23 vend.	s. Filbert	Souvent n'amasse rien du tout
24 sam.	s. Barthélemy	—
25 14 DIM.	s. Louis, roi	En Août quiconque dormira
26 lundi	s. Gelais	Sur midi s'en repentira.
27 mardi	s. Césaire	
28 mercr.	s. Augustin	—
29 jeudi	décol. de S. J.	
30 vendr.	s. Fiacre	A la Saint-Laurent,
31 samedi	s. Ovide	La faucille au froment.

En ce mois, les habitués des bains seront beaucoup moins sensibles à la baisse de la rente qu'à celle de la rivière.

SEPTEMBRE. FRUCTIDOR (mois des fruits).

Septembre, par syncope de *septem ab imbre*, le septième après les neiges, qui se divisent en premières et secondes neiges.

Nouvelle Lune le 6. | Pleine Lune le 21.
Premier Quartier le 13. | Dernier Quartier le 28.

Les jours décroissent de 51 minutes le matin et de 51 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES Pour le mois de Septembre.
1 15 DIM	s. Lazare	Lecteurs, écoutez-moi,
2 lundi	s. Grégoire	Car ce n'est point folie :
3 mardi	s. Gilles	Du tonnerre en ce mois,
4 mercr.	ste Rosalie.	Cela nous signifie
5 jeudi	s. Marce	Blés et fruits abondants.
6 vendr.	s. Polycarpe	Il est aussi constant
7 sam.	s. Aristide	Qu'au premier du mois pluie,
8 16 DIM	*Nativité N. D.*	Malgré l'herbe fleurie,
9 lundi	s. Cloud	Il pleuvera plusieurs jours
10 mardi	s. Omer	De suite et tour à tour.
11 mercr.	s. Nicolas Tol.	De plus, chose assurée
12 jeudi	ste Rosalie	Et bien considérée,
13 vendr.	s. Corneille	De gelée blanche autant
14 sam.	Ex. ste. Croix	Que l'on aura avant
15 17 DIM	s. Nicomède	De saint Michel la fête,
16 lundi	s. Jean Ch.	Sans me casser la tête,
17 mardi	s. Cyprien	Autant en aura-t-on
18 mercr.	s. Achard 4 T.	Dans une autre saison,
19 jeudi	s Eustache	C'est-à-dire à saint George,
20 vendr.	s. Janvier	Mois propre à semer l'orge.
21 sam.	s. Mathieu	—
22 18 DIM	s. Maurice	A la Saint-Gilles,
23 lundi.	ste Thècle	Apprête ta mèche pour la (veille.)
24 mardi	s. Emmeram	Proverbe picard qui indique, pour certains corps d'état, la veillée commence le 1er septembre.
25 mercr.	s. Firmin	
26 jeudi	ste Justine	
27 vend.	s. Côme s. Da.	
28 sam.	s. Céran	
29 19 DIM	s. Michel arch.	
30 lundi	s. Jérôme	

—

On a prétendu qu'un prétendant prétendait faire germer un trône sur les pavés républicains, sans être de grands docteurs, nous pouvons prédire à tout le monde, que la monarchie a fait et refait.... son temps et que le bonnet de la Liberté lui servira d'éteignoir.

OCTOBRE. Vendémiaire (mois des vendanges).

Octobre tire son nom de la même source que le précédent. L'empereur Domitien tenta vainement de lui donner son nom.

Nouvelle Lune le 5. | Pleine Lune le 21.
Premier Quartier le 13. | Dernier Quartier le 28.

Les jours décroissent de 39 minutes le matin et de 39 le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois d'Octobre.
1 mardi	s. Remi	Ce mois est remarquable,
2 mercr.	les Anges gar.	Ce n'est point une fable;
3 jeudi	s. Léger	S'il est clair et serein,
4 vendr.	s. François	Le mois de mars prochain
5 samodi	ste Flavie	Lui sera tout semblable,
6 20 DIM	s. Bruno	C'est-à-dire agréable;
7 lundi	ste Foi	Mais s'il est autrement,
8 mardi	ste Brigite	Ah! quel désagrément!
9 mercr.	s. Denis	Et s'il fait du tonnerre.
10 jeudi	ste Rosa.	Nous aurons sur la terre
11 vendr.	s Alfred.	De la pluie et du vent,
12 samedi	s. Venant	Tempête et ouragan,
13 21 DIM	s. Donatien	Et de même sur l'onde,
14 lundi	s. Gérand	Ou sur la mer profonde,
15 mardi	ste Thérèse	Le temps sera fâcheux,
16 mercr.	s. Gal., abbé	Tonnerre, éclairs, venteux.
17 jeudi	s. Gerbonney	
18 vendr.	s. Luc	La Saint-Crépin, la mort aux mouches.
19 samedi	s. Savinien	
20 22 DIM	s. Crapias	
21 lundi	ste Ursule	28 Octobre. — Saint-Simon :
22 mardi	s. Hilarion	
23 mercr.	s. Benoist	A la Saint-Simon,
24 jeudi	s. Malgoire	Une mouche vaut un pigeon.
25 vendr.	s. Crépin s. C.	Cela veut dire qu'à la fin d'octobre les mouches sont très-rares.
26 samedi	s. Calixte	
27 23 DIM	s. Evariste	A la Saint-Simon,
28 lundi	s. Simon	Le fruit du meslier est bon.
29 mardi	s. Narcisse	
30 mercr.	s. Lucain	
31 jeudi	s. Quentin *v. j.*	

Grande guerre entre plusieurs journalistes à propos de l'article 45 de la Constitution. Leurs amis, effrayés de ce singulier combat, se rendront sur le champ de bataille. Un spectacle horrible s'offrira à leurs yeux : ils ne trouveront des journalistes que leurs talons de bottes et leurs verres de lunettes.

NOVEMBRE. — Brumaire (mois des brumes)

Novembre est formé de *novem ab imbre*, c'était le neuvième après les neiges. L'empereur Commode essaya inutilement de changer son nom.

Nouvelle Lune le 4. | Pleine Lune le 19.
Premier Quartier le 11. | Dernier Quartier le 26.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de Novembre.
1 vendr.	LA TOUSS.	Le jour de la saint Martin,
2 sam.	*les Morts*	Est-il clair, pur et serein,
3 24 DIM	s. Hubert	Cela nous signifie
4 lundi	s. Marcel.	Que, malgré notre envie,
5 mardi	s. Léonard	Nous aurons de grands froids,
6 mercr.	s. Florin	Et que pour chauffer nos doigts,
7 jeudi	s. Mathurin	Il faudra suivre la mode
8 vendr.	stes Reliques	Ou l'ancienne méthode,
9 sam.	s. Charles	Soit poêle ou bien tison.
10 25 DIM	s. Léon.	Si, à la saint Martin voyons
11 lundi	s. Martin	Temps obscur, il signifie,
12 mardi	s. René	Selon toute astrologie
13 mercr.	s. Stanislas	Et tout les esprits savants,
14 jeudi	s. Maclou	Que l'on aura dans son temps,
15 vendr.	s. Eugène	Un hiver assez passable
16 sam.	s. Eucher	Et le froid très-peu durable.
17 26 DIM	s. Agnan	
18 lundi	s. Mandé	—
19 mardi	ste Elizabeth	A la Saint-Martin,
20 mercr.	s. Edouard	L'hiver est en chemin.
21 jeudi	Présent. N. D.	
22 vendr.	ste Cécile	—
23 sam.	s. Clément	
24 27 DIM	s. Chrysogone	Passé la Saint-Clément,
25 lundi	ste Catherine	Ne sème plus froment.
26 mardi	s. Lin	
27 mercr.	s. Juste	—
28 jeudi	s. Eloi	
29 vendr.	s. Saturn. *v. j.*	La Sainte-Catherine
30 samedi	s. André.	Tout bois prend racine.

Un industriel, dont la science est ignorée jusqu'à ce jour, trouvera le moyen d'utiliser la grêle qui tombera avec abondance durant ce mois ; il en formera des boules de gommes stomachiques qui enfonceront le mou de veau et le sirop de colimaçons.

DÉCEMBRE. — Frimaire (mois des neiges).

Frimaire est le nom qui devait raisonnablement être donné au mois pendant lequel règne les plus rigoureux frimats.

Nouvelle Lune, le 3. | Pleine Lune le 19.
Premier Quartier le 11. | Dernier Quartier le 25

Les jours décroissent, du 1er au 21, de 10 minutes le matin et de 10 minutes le soir ; et les jours croissent, du 21 au 31, de 10 minutes le matin et de 10 minutes le soir.

JOURS du MOIS.	NOMS des SAINTS.	PRÉDICTIONS ET PROVERBES AGRONOMIQUES pour le mois de Décembre.
1 1 DIM	Avent s. Flozi.	Noël est-il venteux,
2 lundi.	s. François Xa.	Il est avantageux,
3 mardi	s Eloque	Voici l'expérience :
4 mercr.	ste Barbe	Des fruits en abondance,
5 jeudi	ste Julienne	Aurons, chaque saison,
6 vendr.	s. Nicolas	Lorsque nous y serons.
7 sam.	s. Ambroise	Ici l'homme propose,
8 2 DIM	*Concep. N.-D.*	Mais c'est Dieu qui dispose,
9 lundi	ste Eléonore	Étant maître de tout,
10 mardi	ste Abre vierg.	Et l'on serait bien fou
11 mercr.	ste. Valère	De croire le contraire.
12 jeudi	s. Delphin	Pour que tout nous prospère,
13 vendr.	ste. Luce	Attendons de sa main
14 sam.	s. Fortunat	Notre unique et vrai bien,
15 3 DIM	s. Fuscien	Et pour notre assurance,
16 lundi	s. Zéphirin	Vivons dans l'espérance.
17 mardi	*s.* Honorat	
18 mercr.	s. Lazare *à T.*	—
19 jeudi	s. Mesmin	
20 vendr.	ste Adélaide	A la Sainte-Luce,
21 sam.	s. Thomas	Les jours sont grandis
22 4 DIM	s. Gatien	Du saut d'une puce ;
23 lundi	st Octave.	A la Saint-Thomas,
24 mardi	ste Victoire *v. j.*	Du cheval d'un pas ;
25 mercr.	NOEL	A l'an neuf,
26 jeudi	s. Etienne	Du saut d'un bœuf.
27 vendr.	s. Jean. ap. év.	
28 sam.	ss. Innocens	—
29 DIM	ste. Colombe	
30 lundi	s. Sabin	A la Saint-Jean. (27 déc.)
31 mardi	s. Sylvestre	Renouvelle l'an.

Plusieurs millionnaires arriveront de la Californie. Saint-Sylvestre, séduit par l'espoir de le devenir l'année prochaine, graissera ses souliers et s'embarquera pour ce lointain pays.

FOIRES DES DEUX-SÈVRES.

Absie, le lundi-gras et le jeudi-st., le 20 de chaque mois. Foires d'accueillage le 1er dimanche de juin et sept. *Marché le dimanche.*

Airvault, le lundi-gras, le lundi de la Passion, le lundi des Rogations, le lendemain de la St.-Pierre, 1er lundi d'août, 1er et dernier lundi de sept., le lundi avant la Toussaint, et le lundi avant Noël. *Marché le jeudi.*

Arçais, 25 mai et 25 septembre.

Ardin der. ven. d'av. et 9 novembre.

Argenton-Château, 22 févr. 3e samedi de mars, 23 avril, 20 mai, 2 juillet, 13 août, 2 sept., 1er samedi et 28 octobre, le sam. après Noël. *Marché le samedi.*

Argenton-l'Eglise, *Ballade* ou foire champêtre le dimanche avant le 29 septembre.

Aubiers, les, 4e mardi de février, mars, avril, mai et 3 novembre. *Marché le lundi.*

Augé, 19 janvier, 9 février, 13 mars, 25 juillet.

Azay-Brûlé, 24 août et 18 oct.

Azay-sur-Thouet, 1er mardi de mai et celui après la St.-Martin.

Beaussay, lundi des Ram., 1er lundi de juin, 11 sept., 10 nov.

Beauvoir-sur-Niort, 4e samedi de janv., fév., juin, sept, nov. et décembre. *Marché le samedi.*

Béceleuf, le lundi avant la St.Maurice, le lundi après la St.-Luc, le lundi après le 21 avril et le lundi avant la St.-Jean-Bapt.

Bernegoue, 22 juillet.

Boismé, 26 mars, 19 mai, 16 sept.

Boësse, ballade le 8 mai

Bonneuil-aux-Monges, 24 juin et 6 août.

Bougouin, comm. de Chavagné, 6 janv., 1er mars, 15 avril, le lund. de la Pentecôte, 1er et 25 octobre.

Bressuire, le second jeudi de chaque mois, excepté celles de St.-Jacques et de Saboureau, qui continuent d'être les 26 juill. et 27 août. Marché le jeudi. Foires aux bœufs le mard. avant le 25 mars et le mardi suivant.

Brioux jeudi après le 13 janv., le 2e jeudi de fév., mars, le jeudi après les Rameaux, le 2e jeudi de mai et de juin, le 4 juillet, 10 août. le jeudi avant le 21 sept. le 28 octob. le 2e jeudi de nov et déc. Foire aux bœufs le mardi avant le 25 mars et les quatre mardis suivants. *Marché le mardi.*

Brûlain, 20 janvier.

Busseau (le), 6 fév., 26 avr, 15 août.

Celles, 17 janvier, les mercredis avant la Madeleine, avant la Saint-Michel et avant Noël. *Marché le mercredi. Nouveau marché pour le bétail* le premier mercredi de chaque mois. Assemblée pour les mules, le 4 février, et 5 mai. de chaque année.

Cersay, marché tous les diman.

Cerizay, le 1er lundi de chaque mois.

Champdeniers, 15 janv., le sam. avant la mi-carême, la veille des Rameaux, le 28 mai, le 1er samedi de juillet, le 22 août, le samedi après le 8 sept. le samedi après la St.-Martin et le 19 décem. *Marché le samedi.*,

Chapelle-St.-Laurent (la) 12 janv., 1er lundi de carême et mardi de Pâques, 11 juin et août, 1er oct. 2 nov. et 21 décembre. *M. le lundi.*

Pitié, même commune, vendredi avant les Rameaux, mardi de la Pentecôte, 1er mardi de juillet, 19 sept.

Charzay, commune de Mazières, 6 mai et décembre.

Châtillon, cette commune a 10 foires qui se tiennent le 3e vendredi de chaque mois.

11 nov, 27 décembre.

Chef-Boutonne, 23 avril, 26 juin, 31 oct., 24 décembre; et les onze autres, le second samedi de chaque mois, (juillet excepté).

Chenay, 22 août et 14 septembre, 19 octobre.

Cherveux, 17 janv., 22 fév., les mar. après Pâques et la Pentecôte, 29 juin, 1er août, 29 septembre. *Marché le vendredi.*

Chiché, 1er mardi de fév., avril août, oct. et déc. le samedi avant la Pent.

Chizé, 3 fév., 3e merc. de mars et d'août, 1er mai, 11 octobre, 10 déc. vente de bœufs le mardi avant les 25 mars, avril, mai, juin, juillet,

Marché le mercredi.

Coulon, 16 janvier, 13 fév., 27 mars, 24 avril, 15 mai, la veille de la Fête Dieu, la veille de la Ste-Macrine, 6 septembre, 17 octobre et 16 nov.

Coulonges-sur-l'Autise, le 1er mar. de chaque mois. 2 foires aux chev. mules etc *Marché le mardi.*

Couture-d'Argenson, le 7 de chaq. mois. Marché le mercr.

Crèche (la), commune de Breloux, le 11 janvier et le vend. de la sem. de la Passion. *Marché le mardi.*

Crolour, commune de St.-Coutant, le mercrdi avant la St.-Jean, le mer. avant la Saint-Mathieu.

Faye-l'Abbesse, 13 février, 20 mars, 22 mai, 28 août, 5 déc.

Fonblanche, commune d'Exoudun, 10 octobre.

Fors, 9 et 29 septembre.

Fosses (les), 13 août.

Foye-Monjault (la), lundi après la Pentecôte et le 25 octobre.

Frontenay, 9 janvier, 3 février, 9 m., mardi après Pâques 4 mai, 29 juin, 20 juillet, 16 août, 15 sept., 21 oct., 11 nov., 20 décembre. *M. le mer.*

Genneton, le jour de l'Ascension, 3e dimanche de sept. (Foires champêtres ou ballades).

Grand-Prissé, 24 juin.

Gourgé, 2e mardi des mois d'avril, août et octobre.

La Forêt, 23 avril, 9 mai, 6 août et décembre.

Lezay, le 20 janvier, le 1er lundi de carême, le lundi ap. la mi-carême, 30 avril, 8 juin, 1er et 29 sept., 30 octob., 30 nov. et 21 déc. *Marché le mardi.*

Louzy, le dim. après le 12 juin.

Mothe-Ste-Héray (la), le 1er jeudi de chaque mois, le mardi après la mi-carême *M. le jeudi.*

Magné, le 1er dimanche après le 6 juillet et 8 septembre.

Maisonnay, 21 septembre.

Massais, le dim. après le 16 août.

Mauzé, le 1er merc de chaq. mois. 1er d. de juin Foires d'accueil. le 2me dim. de septemb. *Marc. le jeudi et le dim.* Assemblée le 4e dim. de juin

Mazières, les 8 janv., 10 mars, 24 mai et le jeudi après la Saint-Michel.

Melle, les 18 janv., 11 et 22 fév., le mercredi de la 9e semaine de carême et celui de la semaine de la Passion, 25 avril, 28 juin, 1er et 31 août, 8 nov., 1er samedi d'octob., et de déc. *Marché le vendredi.*

Menigoute, les 16 avril, 24 juin, 30 août et 7 novembre.

Moncoutant, 2e lundi de févr., juillet et sept. 31 mars, 1er mai, 19 juin, 25 nov. Marché le ven.

Mougon, le lundi des Rameaux, les 24 juin et 29 août. (Ass. de mules 7 fév.

Moutiers-sous-Chantemerle, les, 4 janvier, 19 mars, 25 mai, 22 juin, 23 juillet, 25 août, 15 sept., 4 oct. 11 novembre.

Niort, 6 fév., 7 mai, le jeudi de l'octave de la Fête-Dieu, 6 octob., 30 nov. *Marché le jeudi.* Saint-Martin assemblée-ballade le dim. après la St.-Jean.

Nueil, 5 janvier, mardi avant le mardi-gras, 2e lundi de mars avril mai juin.

Oiron, 9 mai, 4 octob., 8 nov. *Mar. le lundi.*

Pamproux, mercr. des Cendres et après la Passion, 26 avril, lundi avant la Fête-Dieu, 22 sept., 11 et 18 novembre, 4 déc. *Marché le lundi.* Ballade le 1er dimanche de juin.

Périgné, les 2e mardi de janvier, mars, avril et septembre.

Prahecq, 22 janvier, 22 février, le lundi après la mi-carême, 6 août, 14 sept., 18 octobre, 25 novembre et 21 décembre.

Puy-St-Bonnet, bal le 3e dim. d'août

Rigny, assemblée-ballade le 3e dimanche de mai.

Sauzé-Vaussais, le 1er jeudi de chaq. mois, 3 février, le jeudi après la Fête-Dieu, 30 août, 19 novemb. *Marché le jeudi.*

Secondigny, le 2e vendredi de carême, le lendemain de la Quasimodo, 15 mai, 30 juin, 16 août, 29 sept., dernier lundi d'oct. et 11 déc. *M. le vendredi.*

Sepvret, le dernier mardi de mai, l'octave de la Fête-Dieu, 7 septemb.

Saint-Jean, 24 juin.

Saint-Varent, le 2 février, 25 mars, 18 juin et sept., 8 déc. Assemblée-ballade, le 29 septembre

St.-Clémentin, assemblée d'accueil. le lundi de Pâques.

St.-Georges-de-Rex, 25 mars, 20 sept.
Saint-Jouin, 24 fév. 1er juin, 22 août 9 sept. 24 oct. *M. le sam.*
Saint-Hilaire-la-Palu, le 9 de ch. m.
Saint-Loup, 13 janvier, 11 juin, 25 août et 25 novembre. *Mar. le samedi.*
Saint-Liguaire, le lundi de Pâques, le 28 juin, le 9 octobre.
Saint-Maixent, le 2e samedi de jan. et février, le 1er lundi de carême, le 1er sam. d'avril, 1er mai, second samedi de juin juillet, août et sept. 28 oct. 2e samedi de nov. et le 6 déc. Foires aux poulains, les 12 janvier, 4, 23 fév. et 14 mars. *Marché le sam.*
St-Martin-de-Sanzay, assemblée-bal. le dernier. dim. d'avril.
Saint-Maxire, le 3 novembre.
Sainte-Néomaye, le 13 janv., 24 fév., 21 avril, 11 juin, 21 septembre et 13 novembre.
Saint-Pompain, 7 janvier, 1er mai, le lundi de la Pentecôte, 11 juin et novembre.
Saint-Romans, le lundi-gras, le lundi avant la mi-carême, le lundi de Pâques, le vend. avant la Pentecôte, 23 juin, 14 août, 28 sept., 2 nov. et 26 déc.
Saint-Symphorien, le dimanche après la Pentecôte et le dim. après le 22 août.
Thenezay, 23 janvier, 25 avril, le mardi d'après la Pentecôte, 25 juillet 29 septembre, 11 novembre. *Mar. le vendredi.*
Thorigné, le lundi de la Passion.
Thouars, 7 janvier, 1er jeudi de m. 15 avril, 1er vend. de mai, 8 juin, 22 juillet, 9 et 30 sept. 18 octobre, 30 nov. *Marché le vendredi.*
Tillou, le 5 janv., le jour du mardi-gras, le mardi de Pâques, 9 octobre et 11 novembre.
Vales, 13 février, 15 mai, 13 août et 28 novembre.
Vautebis, trois semaines avant le carnaval, lundi après la mi-carême, ven. après Pâques, 4e lundi après le dim. de Quasimodo, le lendemain de la Pentecôte, 20 août, 2 oct. et 9 nov.
Vernoux, le 1er mardi de chaque mois.
Villiers-en-Plaine, 1er janvier 29 oct.

FOIRES DE LA VENDÉE.

FOIRES A CHIENS. — *Napoléon-Vendée, les deuxièmes lundis de Mai et de Juil.* — NAPOLÉON-VENDÉE 2e lundi de ch. mois.

Aizenay, 1er lundi de ch. mois.
André-d'Ornay, st., 1er décem.
Angles, 1er juin, 1er juillet, 1er août, 25 septembre.
Apremont, 16 fév., 10 mars, 19 avril, 16 mai, 29 septembre.
Avrillé, 14 mai, 30 juin, 4 août, 3 novembre.
Bazoges-en-Paillers, 3e vendredi d'avril et juin
Bazoges-en-Pareds, 1er lundi d'avril et de novembre.
Beaufou, lundi après l'Ascens, et lundi avant la Saint-Jean.
Beaulieu-s.-Bourbon, 18 janvier, 15 mars, 27 avril, 18 mai, 20 juin, 16 août, 21 sept., 11 nov., 26 décembre.
Beauvoir deuxième jeudi d'avril, dernier jeudi d'août, 1er jeudi d'octobre et de novembre.
Belleville, dernier vend. de mars, mai et juin et le 3 novembre.
Benet 1er lundi avant Pâques, 24 juin, 4e mardi d'août, 29 sept., 31 oct., 11 déc.
Bouin, 2e lundi de mai et juillet.
Bourbon-Vendée, 2e lundi de chaque mois.
Bouneau, 2e lundi de novem.
Bournezeau, premier mardi de chaque mois.
Breuil-Barret, 4e mardi d'avril, 1er lundi de juin et juillet.
Bruffière, la, l'une au bourg, le 1er jeudi d'avril, et l'autre, au hameau de St-Symphorien, le 22 août.
Caillère, la, 2e mardi de janv., mars, avril, mai et novembre.
Chaise-le-Vicomte, la, 3e mardi mrs, avril, mai, juin, sep. et nov.

Chaise Giraud, la, 1er mars, 7 avril, 15 mai, 1er juin, 17 juil., 1er mercredi de sept. et 7 nov.
Chaillé-les-Marais, 3e lundi d'avril et de septembre.
Challans 2e mardi de mai, le 2e lundi de sept. et le lendemain.
Chantonnay, 3e jeudi de janv., fév., mars, avril, mai, et juin.
Châtaigneraye, la veille des Rameaux, 1er samedi de mai, 3e samedi de juin, et sept. 1er sam. de nov. dernier sam. de déc.
Chavagne-en-Paillers 17 janvier.
Christophe-du-Ligneron st. 11 av et 3 novembre.
Coëx 25 janv. 1er mardi de mai et 13 septembre.
Commequiers 1er merc. de sept.
Copechagnière. la, 18 octobre.
Cyr-Talmondais. st. 15 av. 10 août
Epesses 1er v. de mai. 24 juin.
Essarts, les, 3e merc. de ch. m.
Ferrière la. 2e samedi de mai.
Flaive ste. 11 mai et 10 juin.
Flocelière (la) 1er mardi après Pâques et 2e mardi de juin.
Florence ste 2e merc. de ch. m.
Florent-des-Bois, st, dern. mardi de mars et de septembre.
Fontaines, 2e lundi de mars avril mai juin septembre et déc. 4e lundi d'octobre.
Fontenay-le-Comte 31 janv. 25 mars 24 25 et 26 juin 2 et 3 août 11 et 12 octobre.
Foussais 2e mercredi de janv. mars mai et nov. (1er dim. de juin assemblée gugerie).
Fulgent st. 4e mar. de mars juin.
Garnache, la, 3 fév. 25 mars 1er lundi de mai 30 juin 16 août 15 sept. 12 novembre.
Gaubretière la 3e vend de fév. de mars avril et mai.
Gemme-la-Plaine ste. 1er mai 22 juin 19 sept. 11 novembre
Georges st. le 22 avril.
Gervais s 8 9 10 11 et 12 juin.
Gilles st. le 16 avril 20 juin 24 août et 23 septembre.
Grandes-Landes le 10 août
Gué-de-Velluire le 2e lundi de janvier juillet et novembre.
Herbiers dernier merc. de chaque m.
Herbergement (l') le 1er mercredi de chaque mois.
Hermenault l' 1er lundi de mai et 1er jeudi de novembre.
Hermine (ste) 2e vend. de fév. avril mai juin septembre et 1er vend. de décembre.
Hilaire-des-loges (st) 1er lundi de Pâques et 3e jeudi d'octobre.
Hilaire-de-Talmont s. 15 sept. et dernier dimanche de mai.
Jaudonnière la le 4e jeu. de mars mai août sept. octobre et nov.
Langon le 4e lundi de fév. avril et sept. 3e lundi de mai.
Laurent-la-Salle, st. le 3e mardi d'avril et d'août.
Laurent-sur-Sèvre, st, 22 déc.
Loge-Fougereuse le 1er merc. de sept. et octobre.
Longeville, 23 août et 12 sept.
Luçon, le 3 fév., 21 mars, 23 mai, 5 juil., 16 août, 9 sept. 25 nov.
Lucs. les 4es mardi de mars. avril et le 25 novembre.
Maillé, 3e mercredi d'avril et premier mercredi d'octobre.
Maillezais, 4e vend. de mars et d'août, 1er lundi de juin.
Mareuil, 2e jeudi de mars, mai, avril et octobre., 21 nov.
Mesmin, st. 4e jeudi de nov. *mar. le mercredi.*
Michel-en-l'Herm, st., 21 avril, 19 juin et 29 sept.
Michel-le-Cl, s.der. lundi de sept.
Michel-Mont-Mercure, st., 3e lundi de chaque mois.
Monsireigne, der. v. d'av. et mai.
Montaigu, dern. jeudi de ch. m.
Mortagne, 2e mardi de janv., 1er mardi de Carême, 1er mardi d'après Pâques, 1er mardi d'apr. la Pentecôte, 2e mardi de juil., 25 août, 28 oct. et 2e mard. de déc.

Mothe-Achard, 1er jeudi de ch. m.
Mouchamps, le 25 nov.
Mouilleron-en-Parecs, le 1er merc. de jan., fév., mars, avril, mai juin et déc. et 4e mercr. de sept.
Mouilleron-le-Captif, 24 juillet.
Moutiers-s-le-Lay, dern. mardi de fév., av., mai, et oct., *m. le mar.*
Moutiers-les-Mauxfaits, le dern. lundi de chaque mois, excepté juin et juillet le 3e lundi.
Nieuil-sur-l'Autise, le 2e mardi de janv, juin, août et nov. et le 3e mardi d'avril.
Noirmoutiers, 19 mars, 20 août.
Notre-Dame-de-Riez, lundi de la semaine sainte, 1er jeudi d'octobre et 1er lundi de décemb.
Olonne, le 29 octobre.
Oulmes, 4e merc. de janv., mars, mai, sept. et novembre.
Palluau, 2e jeudi de ch. mois.
Paul-Mont-Penit, st, 30 avril.
Pierre-du-chemin, st., 3e jeudi de fév., avril, mai, juin, août, septembre et décembre.
Poiré-sous-Bourbon, le 2e mardi de mars, mai et septembre.
Pouillé, 1er merc. de mai.
Pouzauges, 1er jeudi de ch. m.
Puibelliard, le lundi de la micarême, le lundi après Pâques et après la Pent. et le 26 déc.
Rocheservière, le 2e mardi de janvier, février, mars, avril, mai, novemb. et 29 septembre
Sables-d'Olonne, les, 7 décemb.
Saleriaines, 20 juil. d. lund de mai
Saint-Jean-de-Mont, 20 ávril, 20 sept., 20 nov.
Soullans, dernier merc. de ch. m.
Talmont, 20 mars, av., mai, 9 oct.
Thouarsais, 2e mardi de sept.
Tiffauges, 1er lundi de ch. mois
Vandrennes, le 3e ven. mars, mai,
Venansault, 1er samedi de mai.
Vix, 3e lundi de mars et dernier mercredi de mai.
Vouvant le 2e jeudi de février. mars mai juin août sept. et déc.

FOIRES DE LA CHARENTE-INFÉRIEURE

Aigrefeuille, 1er mardi de janvier, mars, 30 avril, août, nov. et prem. lundi de septembre.
Aignant, st., 1er sam. de fév., avril, juin, août, oct. et déc.
Andilly, 3e samedi de juin et 1er lundi d'octobre.
André-de-Lidon, st., 2e vend. de chaque mois.
Archiac, le 1er jeudi de chaq. m.
Arvert, 31 mai, le samedi qui précède le 3e lundi d'août.
Aulnay, 4e lundi de chaq. mois, excepté en juin où elle est le 18.
Aumagne, 29 juin et 25 août.
Auzillac, 24 août.
Authon, 4e lundi d'avril, mai, août, sep. et novembre.
Balans, 24 fév., av., juin et août.
Beauvais, 2e jeudi de janvier, mars, avril, mai, août et nov.
Bedenac, 4e mer. de juil. et août.
Benon, 2e mardi de janvier et 4e mardi d'octobre.
Beurlay, 1er jeudi de mai et août.
Blanzac, 22 mai.
Boisredon, 22 novembre.
Bonnet, st., dernier lundi d'avril, mai, juin, juillet, août, sept., octobre et novembre.
Boresse-et-Matrou, 4e mardi d'av., mai, juin, juillet, août et septembre.
Bourgneuf, le mardi de Pâques, 29 août, 4e samedi de novemb.
Breuil-Magné, lundi de la Pent.
Brie-sous-Mortagne, 2e mardi de juin et août.
Brizambourg, 1er jeudi de fév., avril, juin, aout, oct. et déc.
Bussac, 1er mardi de mai, juin, juillet et aout.
Champagnolles, 4e mardi de chaque mois.
Chaniers, 3e mar. de juin et aout,
Château (le) île d'Oleron, 1er

lundi de mai et sept. et le lundi de Pâques.
Chérac, 6 janvier, le lendemain de Pâques, 24 juin, 2 nov.
Chevanceau, 4e lundi de chaque mois.
Ciers-du-Tillon (st) 3e mardi de mai, juin, juillet, aout, sept. et octobre.
Ciré, 1er lundi de mars, mai, aout, 10 oct. et 22 déc.
Clérac, 3e mercredi d'avril, mai, juin, juillet, aout et septemb., 3e mardi de janvier, fév., mars, octobre, novembre et décembre (à Caillères).
Corme-Royal, 2e merc. de mars et mai, 25 aout et 2 nov.
Courçon 1er samedi de févr. avril juin aout octobre et décembre.
Cozes, 1er mer. de chaque mois.
Cravans, dernier mardi d'avril juin et septembre.
Croix-Chapeaux, 25 mars.
Dampierre, 11 juin.
Denis (st) île d'Oleron, le dim. après le 9 octobre.
Dolus 1er lundi de déc. 30 nov.
Dompierre (la Rochelle) 1er sept. et lundi de la Pentecôte.
Dompierre (Saintes) 1er vendredi de juin.
Ebéon 8 octobre.
Ecoyeux 2e jeudi de février mai, aout et novembre.
Epaux (les) commune de Meursac, le mardi de Pâques et le deuxième mardi de septembre.
Esnande, 1er lundi de mai.
Fontaine-Chalandray, 3e mardi de janvier mars avril juin aout et novembre.
Fontaine-d'Ozillac, 1er lundi d'avril mai juin juillet aout et septembre.
Fort (st) 2e lundi de chaq. mois.
Fouilloux (le) 1er vend d'avril, mai, juin, juillet, aout et sept.
Fouras, 1er lundi de mai et sept.
Gemozac, 3e vend. de ch. mois.
Genis (st) 2e jeudi de ch. mois.
Georges (st) 23 avril et aout.
Georges-de-Coteaux (23 avril et 25 aout.
Gua, 1er jeudi de fev. d'av. juin et aout, frérie le 1er dim. de juin.
Jarne (la) le 8 septemb.
Jarie (la) le lundi de Pâques, 22 juillet et 11 nov.
Jean-d'Angély (st) 22 23 et 24 juin et 3e samedi des autres mois.
Jean-d'Angle (st) 1er mardi de février 24 juin et le 3e mardi d'aout.
Jean-de-Liversay (st) 24 juin et 29 septembre, les 2e jeudi de février mars avril mai et nov.
Jonzac, 2e vend. de chaque m. et lundi après le 16 juillet.
Just (st) 16 aout et 4e lundi de mars et mai.
Lalaigne, dernier samedi d'aout et de décembre.
Laleu, 2e samedi d'aout.
Laurent-de-la-Prée (st) le dim. qui suit le 15 aout.
Leoville, 3e mardi d'avril mai juin juillet aout et septembre.
Lhoumeau, 22 mai.
Jonzac, 3e merc. de chaq. mois.
Loulay, mardi de la semaine Ste 1er merc. de mai 3e mercredi de sept. et 4e merc. de novembre.
Maigrain (st) 2e lundi d'avril mai juin juillet aout et septembre.
Marans, 1er mardi de fév. d'avril juin septembre et novembre.
Marennes, 3e jeudi de chaque mois.
Matha, le 2 de chaque mois.
Mirambeau, dernier samedi de chaque mois.
Montendre, 11 juin et novemb. et 3e jeudi des autres mois.
Montguyon, 1er merc. de chaq. mois.
Montlieu, 2e mardi de ch. mois.
Marnac, 3e lundi de mars mai juin juillet aout et octobre.

Mortagne, 1er jeudi de mai et sep. 2e samedi de mars mai et nov.
Muron, 6 aout.
Nancras, 1er jeudi de janvier mars mai juil. sept. et nov.
Néré, premier mardi de mars avril septembre et nov.
Neuvic, le 19 de chaque mois.
Nieuil-le-Viroul, 2e merc. d'av. mai juin juillet aout sept. et 20 novembre.
Nieuil-sur-Mer, le dernier lundi d'aout.
Nuaillé, le 3e jeudi de chaque mois.
Ouen (st) 4e samedi d'aout.
Pérignac, les 25 de chaq. mois, mai juin juillet et aout.
Pierre-d'Amilly (st) 2e lundi de septembre.
Pierre (st) Ile d'Oleron, 29 et 30 juin et 21 novembre.
Pizany, 29 mars juin aout nov.
Pons, le 14 aout et le 1er samedi des autres mois.
Pont-l'Abbé, 3e lundi de chaque mois, excepté juillet et nov.
Porchaire (st) 2e jeudi de mai et aout.
Rétaud, 3e mardi de mai juillet sept. et novembre.
Rioux, 2e jeudi de janvier mars mai juillet sept. et décembre.
Rochefort, 4 mars 11 juil. et nov. 2e jeudi de janv. fév. avril mai juin aout oct. sept. et déc.
Rochelle (la) 1er juil. et 28 décembre (durent 5 jours).
Romain (st) le lundi de Pâques et de la Pentecôte.
Romegoux, 25 mars et 16 août.
Royan, 4e jeudi de chaq. mois.
Saintes, 29 avril (durent 3 jours) et le premier lundi de chaque mois, excepté mai.
Salles, 1er jeudi d'aout et de septembre, 8 décembre.
Saturnin-de-Séchaud (st) dernier vendredi de mars juillet septembre et novembre.
Sauvant (st) 1er vend. de déc.
Saujon, 2e lundi de ch. mois.
Semussac, le lundi de Pâques.
Sauveur-de-Nuaillé (st) 6 janv. 25 mars lundi de la Pentecôte 2 sept. et 2e merc. de juin.
Savinien (st) 4e samedi de chaque mois et le 3e de juin.
Sornin (st) 3e jeudi d'avril sept.
Soubise, 4e jeudi de fév. mai aout et novembre.
Surgères, 1er mardi de septemb. et le 3e mardi des autres mois.
Taillebourg, 2e vend. de février avril mai juil. sept. et novemb.
Taugon, 1er lundi de mai et dernier lundi de juillet.
Tesson, 4e lundi de mars juin septembre et décembre.
Thairé, 2e merc. d'avr. 20 sept.
Thomas-de-Cônac (st) premier lundi d'av. mai juin juillet aout septembre et octobre.
Thors, 15 avr. 12 juin et juillet.
Thou, 29 juin.
Touches, 23 septembre.
Tonnay-Charente, 4e lundi de février avril juin août octobre et déc. Grands marchés aux bœufs et chevaux les quatrièmes mercredis de janv. mars mai juillet sept. et nov.
Tonnay-Boutonne, 2e lundi de janv. février mars avril mai juin juil. aout sept. et décembre.
Tremblade (la) 1er vend. de fév. mai aout et novembre.
Trojan (st) 25 aout.
Varaise, 2e mardi de mai et aout.
Vaux, 25 mars et 11 octobre.
Vergné, 4e jeudi de juillet.
Vérines, 2e jeudi d'aout.
Villeneuve-la-Comtesse, le mardi avant le dimanche des Rameaux Marché le vendredi.
Xandre (st) marché le mercredi.

FOIRES DE LA VIENNE.

Angle 3 mai 11 et 26 juin, 14 sept., 2 et 28 oct. et 17 déc. marché le lundi.

Angliers (les), lundi de Pâques et de la Pentecôte.

Anxaumont, le 5 mai.

Archigny, 30 mars, avril, mai et 20 juin.

Availles-Limousine, 1er merc. de chaque mois, celle de mai et juin au 9; 18 fév. mars, avril, 25 nov.

Avanton, 18 nov.

Ayron, jeudi de la Fête-Dieu, 27 septembre.

Beaumont, 27 avril, 15 août.

Bonnes, lundi de la Pentecôte.

Bonneuil-Matours, le 24 de chaque mois, mardi de Pâques, excepté av. et sept; m. lundi.

Bouchet, 3 juin.

Champagné-s.-Hilaire, 1er lundi de ch. mois, 19 juin; m. le lundi

Chasseneuil, le 9 sept.

Charroux, 1er samedi de chaque mois, 1er mars, 3 mai, 14 juin, 11 juillet, 9 août 2 jours, 14 sept. 17 oct.; m. le samedi.

Châtain, le troisième lundi de chaque mois, le jeudi-saint et lundi de la Pentecôte.

Château-Garnier, le 22 fév., 22 mars, 22 avril, 22 mai, 29 juin, 1er août, 22 sep. et oct., 28 déc.

Château-Larcher, 23 janvier, 25 avril et juin 14 sept.

Châtellerault, le 1er jeudi de ch m., sauf sep., et le lundi après la S.-Roch; m. les mar., jeudi et d.

Chaunay, le 3e lundi de jan., fév., mars, avril, mai, sept., le lundi de Pâques; marché le lundi.

Chauvigny, 2e samedi de chaque mois; marché le samedi.

Cheneché, 22 janv., 1er mardi de janv,, fév., 22 mai, 25 juin, 31 août, 2e mardi de septembre, 20 décembre; marché le mardi.

Chiré, 22 juin.

Civray, 1er madi de chaque mois, 17 janv., lundi avant la mi-carême et avant la Pentecôte. 30 juin, 2 oct. et 13 novembre; marché le mardi.

Comporté, le merc. de la semaine de S-Mathieu, 7 oct. 6 et 21 nov

Couhé, 2e mercredi de chaque mois, le mercredi-gras, le 1er lundi de carême, le mercredi saint, 1er mai, le merc. avant la St.-Barnabé, le lundi avant la St.-Martin et le mercredi après Noël; marché le jeudi.

Coulonges-les-Hérolles, 29 mars, avril, mai, juin, juillet août, sept. et oct.

Croutelle, 22 mai et 24 août

Cursay, cant. des Trois-Moutiers, 1er av., 20 mai, 21 juin, 9 nov.

Curzay, près Lusignan, 24 fév., le mardi de Pâques, le 3 déc.

Dissay, le 30 juin

Esgne, comm. d'Iteuil, le 1er fév., 14 avril et 12 déc.

Gençay, dern. jeudi de chaq. m. 1er lundi de carême, 3 mai, lundi avant la S.-Jean; mar. le jeudi.

Jourdain (l'Isle), 19 de ch. mois; marché le vendredi.

Jaulnay, le jour des cendres, le lendemain de Pâques, le 2 juin, 2 nov.; marché le mercredi.

Jazeneuil, le lendemain de l'Ascension, 11 juin, 29 août, 15 n.

Joussé, le 2e lundi de chaque mois, 24 juin et 29 août.

Latillé, le lundi avant la mi-carême, le lundi saint, le dernier lundi d'avril et le lundi avant la Saint-Jean, le lundi avant la St.-Barthelémy, le lundi avant la St.-Mathieu, dernier lundi d'oct., 1er lundi de décembre, marché le lundi.

Lanclottre, 1er lundi de chaque

mois ; marché le lundi.
Lésigny , 22 février, mars , mai , juin et septembre.
Ligugé, le 24 janvier, 10 nov., et lundi de la Pentecôte.
Lisant, 22 janvier, 6 juin, 13 août et 25 novembre.
Loudun , le mardi avant la mi-carême et avant le 14 avril , le mardi après le 8 mai (cette foire dure 3 jours) , le mardi après le 11 juin , le mardi après le 25 août , 14 sept., 12 oct., le mardi après le 15 nov. ; marché les mardi et samedi.
Lusignan, le 1er mercredi de chaque mois, celles d'avril et sept. (dites 1re et 3e de la Fond-de-Cé) 22 fév., le lundi avant la Pentecôte (dite 2e et principale de la Fond-de Cé), 30 juin, 22 juillet , 1er août , 13 oct. et nov., 22 décembre.
Lussac-le-Château , 15 de chaque mois , 6 juin.
Marnay , 16 juin , 1er sept. et jour de Saint-André.
Mauprevoir , 16 de chaque mois, 27 mai , juin et août.
Migné, 10 fév., 26 av. et 27 juil.
Mirebeau , jeudi après la mi-carême , 22 juillet, 25 août , 30 novembre. Il y a en outre 6 marchés-foires pour les bestiaux de toute espèce , les 1er mercr. de janv., février, mai et juin , 3e merc. de sept. et oct.; marc. les mercredi et samedi.
Mondion , 28 janv., 10 mars , 21 juillet et août , 11 et 28 nov.
Montamisé , 21 mai , 6 octobre.
Moncontour , 22 janvier , 2 mai , 29 juin, 24 août, 22 sept. 23 n.
Montmorillon , le 25 de ch. mois, celle d'août le 27.
Mont-Louis , commune de Jardres , 18 juin, 12 nov., 27 déc.
Mont-Vinard , commune de Nouaillé , mardi de Pâques.
Montoiron , 8 février , 8 avril, 8 octobre , 15 décembre.
Monts, 25 janvier, 2e lundi de carême , le dernier samedi de mai, le samedi après le 25 août, 4 oct., 1er samedi de déc.
Morthemer , 1er nov. et décemb. marché le mercredi.
Monts-en-Couhé , le mardi de la Pentecôte, 13 août.
Neuville, le vendredi-saint , 24 juin, 16 août.
Nieul-l'Espoir, 18 fév., 13 juin , 29 août , 22 nov., marché le mercredi.
Ormes (les), 26 janvier, 18 sep.
Oyré , 12 déc.
Paizay-le-Joly, 13 mars , 18 av. 13 sept. et 21 déc.
Payré , 7 sept.
Persac , le 7 des mois d'avril , mai, juin, juillet et aout, 9 sep., 7 octobre et nov.
Plumartin , 17 janvier et mars , 26 avril, 17 mai , juin , juillet , sep. et nov.; marché le merc.
Poitiers, 5 janv., le jour de la mi-carême (8 j.), 16 mai (8 j.) , le 2e samedi de juin, 14 aout, 18 oct. (St.-Luc) 8 j.
Queaux , 13 janvier, 1er mai, 18 aout, 11 nov.
Quinçay, le dimanche avant la Saint-Michel.
Romagne, 11 aout.
Roche-Posay (la), 9 janv., fév. et mars , 10 avr , mai , juin , juillet, aout , sept. et octobre , 9 nov. et déc.; marché le mar.
Rouillé, 2e vend. de janv. et déc. et le 11 septembre.
St.-Christophe , le mardi de Pâq.
St.-Claud , (commune de la Chapelle-Molière , les 7 et 19 sept.
Saint-Cyr, le 10 aout.
Saint-Georges, 23 avr.
Saint-Gervais , le 22 janv., 28 mai , 25 sep.; marché le mercr.
St-Julien-Lars, 1er juin, 12 sept.
Saint-Léger , canton des Trois-Moutiers , le lundi de la Pente

côte, 25 sept.
St.-Léger-la-Palu, 1, 16 et 29 oc. 14 et 28 nov.
S.-Martin-Lars, le lundi de Pâq. 1er juin. 17 aout et 23 nov.
Saint-Maur. commume de Cisse. 2e lundi après la Saint-Jean.
Saint-Maurice. 21 sept.
St.-Sauvant. le 1er samedi de ch. mois. le samedi après le 14 fév. avr. sept. et nov. le lendemain de la Fête-Dieu. 16 aout. 24 oct.
St.-Savin. 1er vendr. de ch. m.
Ste-Radégonde-en-Gâtine. le 12 mai. 4 juin. 5 juillet. sept.
Sanxay. samedi avant le mardi gas. le samedi-saint. 23 avril. 8 juin. 18 aout. 21 sept. le samedi avant la Toussaint. 30 n. samedi avant Noël.
Scorbé-Clervaux. 15 avr. mai. juin. juillet. oct. nov. et déc.
Sommières. le lundi de Pâques. 15 février. le mercredi avant l'octave de la Fête-Dieu. 9 sep. et oct.
Thuré. 29 juin.
Trimouille (la), 8 des mois de jan. fév. mars. avril. nov. et déc.
Trois-Moutiers (les). 1er février. 1er août. 10 mai. 1er octobre.
Usson. 28 mars. avril. mai. juin. aout et sept.
Valence. le lundi d'avant la St.-Luc. le lundi avant le 21 déc.
Verrières. 23 de chaque mois, excepté déc.; marché le lundi.
Vicq. 6 janv. 17 avril et octobre.
Vigeant (le). 14 juillet. 13 aout. 7 sept.; marché le jeudi.
Villedieu (la). 27 avr. 16 nov.
Vivône. 3e samedi de janvier. février. mars (si le mardi-saint n'est pas dans ce mois). le mardi-saint (s'il tombe en mars). le troisième samedi d'avril. mai. juin. juillet. aout. 29 septemb. le lundi avant la Toussaint. le 3e samedi de novembre et déc.; marché le samedi.
Vouneuil-sous-Biard. 8 mars. 18 aout.
Vouneuil-sur-Vienne. lundi de Pentecôte. 8 déc.
Vouillé. 1er jeudi de janvier. 5 mai. 3 juin. 4 septembre. marché le jeudi.
Vouzailles. mardi de Pâq. 31 oct.

FOIRES DE LA CHARENTE.

Aigre. le 1er jeudi de janv. fév. mars mai. juillet. aout. sept. oct. et déc. 24. 25 et 26 juin.
Allouë. le 23 de ch. mois.
Amant-de-Boixe (saint). 14 fév. avr. juin. aout. oct. et déc.
Ambleville. le dr merc. de c. m.
Angeau (st.) le 5 de ch. mois.
Angoulême. le 15 de chaq. mois. le 24 mai. et du 1er au 8 nov.
Ansac. 4 janv. av. juil. et oct.
Anville. 3 de chaque mois.
Aubeterre. le 4e samedi de ch. mois. et le 24 juin et juillet.
Auinac. le 16 ch. mois.
Brilhac. 27 de ch. mois.
Brossac. le 2e sam. de ch. mois. le 8 sept.
Baignes. 2e merc. de ch. mois et foires roy[les] de Se-Radégonde les lun. et mar. qui suiv. le 13 aout.
Barbezieux. 1er mard. de c. mois et le lundi et le mar. de Pâques.
Beaulieu. 18 de ch. mois.
Benest. 19 de ch. mois.
Blanzac. les 9. 10. 11 mai et aout et le 1er samedi de chaque mois
Berneuil, 4e jeudi de ch. mois.
Bors-de-Montmoreau, le 25 avr. 6 juillet. 1 aout et 8 oct.
Bourg-Charente. 24 avr. et juin.
Bouteville. 6 fé. aout. oct. et n. lundi de Pâques et de la Pente.
Brigueuil. 25 janv. avril. octob. et nov. 7 des autres mois.
Cellefroüin. 9 de ch. mois.
Cabanais. 17 j. et le 5 des aut. m.
Chadhrje, le 17 des 6 1ers mois.

Chalais. le 1er lundi de ch. m. et lendemain des cendres; le merc. de Pâques ; le mardi de la Pentecôte. 22 juil. 24 aout. 29 sep. et 28 oct.
Champagne-Mouton. le 7 de c. m
Champniers. le der. dimanch. de ch. mois.
Charmant. 20 mars. avril mai. juin. juillet et aout.
Charras. 9 janv. mars. mai. juill. aout et oct.
Chasseneuil. le 22 de ch. mois.
Châteauneuf. 16 de chaque mois
Chatignac. 17 février. avril. juin. aout. oct. et déc.
Chazelle. le 1er lundi de ch. m.
Cherves. 28 mars. mai. aout.
Claud (st.) 28 de ch. mois.
Cognac. les 8. 9 et 10 mai et nov. 2e samedi de ch. mois.
Confolens. 23 aout et 12 des autr. mois.
Combiers. 24 de ch. mois.
Cybard-le-Pegrat (st.) le 29 mai.
Cybardeaux (st.) le 13 fév. avril. juin. aout. oct. et déc.
Dirac. 25 mars. mai. juillet. sept. novembre.
Deviat. le 3e vend. de ch. mois.
Dignac. 28 janv. mars. mai. juin, juillet. aout et oct.
Etagnac. 31 janv. mars. aout et 30 nov.
Eutrope (st.) 28 avril.
Germain-sur-Vienne (st.) le 8 de ch. mois.
Gurat. 27 mai. 1er vend. de carême et lundi après le 16 aout.
Gourville. 21 fév. mars. mai. juin. juillet. aout et oct.
Hiersac. le 12 de ch. mois.
Jarnac. 5. 6. et 7 mai et septem. et le 5 des autres mois.
Jauldes. 29 avr. juin et aout.
Jurignac. le 26 de ch. mois.
La Couronne. 25 juin et dernier jour des autres mois.
Lapéruze. 23 de chaque mois.
Lavalette. 2e samedi de ch. mois.
Laurent-de-Céris. (st.) 5 janv. 8 juin et 14 des autres mois.
Les Pins. le 2 de chaque mois.
Lesterps, le 24 de ch. mois. le 22 juillet et le 29 aout.
Mainfonds. 3 mars. avril. mai.
Mannot. 25 de chaque mois.
Manles. 25 de ch. mois et 24 mars et sept. deux jours.
Marcillac-Lanville. 11 de ch. m.
Marthon. 3 fév., vendredi-gras. et le 21 de ch. mois.
Massignac. 20 de chaque mois.
Même (st.) 29 aout.
Mérignac. 2 fév. avr. juin. aout. oct. et déc.
Montboyer. lundi de Pâq. et de la Pentec. lendem. de Noël. 22 sep. 3e jeudi de juin. juil. aout.
Montbron. 1er de chaque mois.
Montchaude. 19 mars. avril. mai. juin juillet et aout.
Montembœuf. 27 de chaq. mois.
Montignac. 6 de ch. mois.
Montmoreau. le 1er mercredi de ch. mois et le 18 oct.
Mouthiers. 8 avril. mai. juin. juillet. aout et sept.
Nanteuil. 8 de ch. mois.
Nersac. le 22 de ch. mois.
Paizay-Naudouin. 1er de ch. m.
Passirac. le 2e jeudi de ch. mois.
Pérueil. 22 mars. avril. mai. juin juillet et aout.
Pont-Sigoulant. com. de la Péruse, le 19 sep. 26 oct. et 27 n.
Pranzac. le 12 de ch. mois.
Raix. le 17 de ch. mois.
Rochefoucault (la). le 24 janv. 22 fév. 2 avr. les 10. 11 et 12 juin. 10. 11 et 12 sept. 4 décembr. et le 10 de ch. mois.
Rouffiac. 25 fév. mars. avril. mai et juin.
Rouillac. le 27 de ch. mois.
Roullet. le 23 de ch. mois.
Roumazières. 18 sept. 27 octob. et 27 nov.
Ruffec. le 28 de chaque mois et le 11 juin.

Saint-Fort. 2e mardi de fév. mars. avril. mai. juin. aout et nov.
Salles-Lavalette. le 1er mardi de chaque mois et le 11 nov.
Segonzac. le 1er de ch. mois.
Sers. le 26 de ch. mois.
Severin (st.) le 1er lundi de juil.
Suris. le 16 de ch. mois.
Torsac. le 29 mars. avril. mai. juin. juillet et aout.
Turgon. 20 sept. 27 oct. et nov.
Tusson. le 9 de ch. mois.
Vars. 19 de chaque mois.
Verteuil. 27 sep. et 30 des aut.
Vibrac. le 30 aout.
Villefagnan. 24 de ch. mois.
Vitrac. 3 de chaque mois.
Vaillier (st.) 3e mardi de ch. m.

FOIRES DE LA LOIRE-INFÉRIEURE. (*Arrondis. d'Ancenis).*

Ancenis, le 1er jeudi de chaque mois, Mi-carême, 11 juin, 2 juil. 30 novemb.
Sant-Herblon, 18 avril, 21 juil.
Mésangé, 22 juillet, 11 mai.
Oudon, 18 mai, 11 novembre.
Ligné, 1er lundi de mars, 10 mai 15 juillet, 1er oct.
Couffé, 1er lundi après le 29 juin.
St-Mars-la-Jaille, 23 avril, 8 juin, 29 août, 13 décembre.
Le Pin 17 septembre., 9 juin.
St-Sulpice-des-Landes, 20 mars, 29 novemb.
Vritz, 1er mai.
Bonnœuvre, 2 juin.
Mouzeil, 12 avril.
Joué, 25 mai, 6 juin, 26 juillet, octobre.
Panecé, 3 février, 1er août.
Riaillé, 30 avril, 25 aout et 29 septembre.
Teillé, 19 juin, 19 mars.
Trans, 18 novembre.
Belligné, 22 mai 9 aout.
Varades, 28 fév., 17 av., 15 mai, 17 juin, 1 sept., 3 nov.

Arrondissement de Châteaubriant.

Châteaubriant, 14 sept., 1er mercredi après la Trinité et 1er mercredi après la Toussaint.
Derval, le vendredi après la Mi-carême, 10 octobre.
St-Aubin-des-Châteaux, le mardi qui suit le 14 septembre.
Sion, le mardi des Rogations, 29 sept., 1er mardi de juillet.
St.-Vincent-des-Landes, 22 juil.
Auverné (Petit), 11 juin.
Chapelle-Glain, 25 juin, 29 sept.
St-Julien-de-Vouvantes, mardi après la mi-carême, 28 aout.
Issé, 3 février.
Meilleraie (la), 11 septembre.
Maisdon, 2e mardi d'avril.
Grand-Auverné, 15 juil.
Héric, 11 mai, 11 aout, 25 sept.
Petit-Mars, 10 aout.
Nort, 25 juin, 11 novemb., 1er vendredi de janv., févr., mars, sept., octob. et décemb.
St-Mars-du-Désert, 10 avril.
Abbaretz, 20 juillet.
Nozay, les lundis après la Chandeleur, les Rameaux, la S-Mich et la Tous. le 8 sept, le 25 nov.
Rougé, 29 juin.
Soulvache 1er mardi d'avr. et juin
Erbray, le lundi qui précède le 15 aout.

Arrondissement de Nantes.

Nantes, 3 février, le jour de la mi-carême, le lend. de la St.-Marc, 25 mai, 16 juil., 2 sept. 1er, 2e, 3e, et 4e sam. après la St-Gilles, 11 oct., 1er déc., et le lendemain des courses, pour les chevaux seulement
Saint-Herblain, 18 avril.
Chantenay, 6 septembre.
Aigrefeuille, le deuxième jeudi de janvier, fév., mars, avril.
Le Bignon, 1er mardi d'avril, 15 mai; — 6 mai, à Villeneuve, 25 juin.
Montbert-Geneton, 3mes mercre-

dis d'avril, de mai et de juin, 23 juillet, troisième mercr. d'aout, de sept., d'oct., et 13 nov.; — à Branche-Corbe, 10 aout.
Vieillevigne, 20 janvier 3es lundis de fév, mars, avril et septem., 9 mai trois novembre.
St-Aignan, 15 juin, 9 avril.
Bouaye, 13 avril. 3 septembre.
Bouguenais. 30 juin. le lundi qui précède l'Ascencion.
Brains. 10 mai. 11. aout.
Saint-Leger. 14 avril.
Rezé, 30 avril. 25 juillet. — Pont-Rousseau 30 mars.
Carquefou. 13 avril. 22 juillet. 2 novembre.
Doulon. 25 mars. 24 décembre.
Sainte-Luce. 1er mars.
Mauves. 22 aout et 10 octobre.
Chapelle-sur-Erdre. 11 avril.
Grand-Champ. 27 avril.
Orvault. le lendem de la Pentecôte.
Sautron. 2 mai.
Treillières. 3 mai.
Clisson. le vendredi après la St-Antoine. le lendemain de la micarême. le lendemain de l'Ascension. le vendredi après la Fête-Dieu. le vendredi après la s.-Jacques. le vendr. après la St-Luc. le vendredi après la St-André. le 1er vendred. de sept.
Saint-Jean-de-Corcoué. 30 aout.
Legé. 24 avril. 3e mardi de fév. mars et sept.
Touvois. 22 jauvier. 10 mai. le lendemain de la Trinité. 30 sep. au Val-de-la-Morière.
Chapelle-Basse-Mer. à Barbechat lundi après Pâques; Saint-Simon, 1er aout, 28 octobre.
St-Julien-de-Concelles, 24 aout.
Loroux, 3 février, 25 novemb. le 2e mardi de chaque mois.
La Boissière, 3e lundi d'avril.
Machecoul, 25 juin, quinze sept. 19 octobr. 7 déc., 1er mercredi de mars et d'avril.
Saint-Même, 30 mars.
La Limousinière, 1er mai.
St-Philibert, 10 mars, 10 avril, 14 mai, 3 nov.
Saint-Colombin, premier mardi de février.
Chapelle-Heulin, 30 avril, le 1er jeudi de chaque mois.
Le Pallet, 29 septembre.
Vallet. le premier lundi de chaque mois, le lundi après la foire de St-Vincent-de-Montrevault, le lundi après la foire de la micarême de Montrevault; à la Regrippière. 15 aout. 18 octobre.
Saint-Fiacre. 30 aout. 2 nov.
Haie-Fouassière. 16 aout.
Basse-Goulaine, 6 aout.
Haute-Goulaine, 11 novembre.
Vertou, 4 fév. et 1er avril, 2e lundi de mars aux Sorinières.

Arrondissement de Paimbœuf.

Bourgneuf. 3 mars. 13 aout. 10 octob.
Chémeré. 30 juin.
resnay. 11 avril 14 mai. 25 aout. 29 octobre.
St-Hilaire-de-Chaléons. 30 mai.
S-Jean-de-Boiseau. le mercredi d'après Pâques.
Sainte-Pazanne, 15 avril. 21 mai. 24 juillet.
Pellerin. 5 avril. 15 aout. 5 nov.
Port-Saint-Père. le mardi après la Pentecôte, le lundi après la Saint-Michel. 30 juillet.
Rouans. 23 nov. 15 septembre.
Vue. 3 avril. 27 juil. et 21 aout.
Arthon. 25 janv. 25 février 1er mardi après le 25 mars. 2 mai. 11 juin et 22 septembre.
Saint-Michel. 30 septembre.
La Plaine. 8 mars.
Pornic. 15 juin 2 septembre 16 octobre et 1er décembre.
Le Clion. 15 janvier 6 novemb.
Chauvé. 2 janvier. 3 fév. et 11 nov.
Frossay. 1er mars. 12 avril. 8

mai. 2 aout. 9 sept. 30 octobr.
St-Père-en-Retz. 13 janv. 15 février. 19 mars. 22 avril. le jeudi avant l'Ascension. le mercredi après la Pentecôte. 20 juillet. 20 aout 18 septembre. 29 octobr. 12 nov. 10 déc.
Saint-Viaud. 17 octobr.

Arrondissement de Savenay.

Savenay. le mercredi après le 22 janvier. la veille du Jeudi-gras. la veille de la mi-carême. le mercredi après Pâques 2e mercredi après la Pentecôte. le 4 juillet. 16 aout 14 septembre. 22 déc.; tous les mercr. depuis mars jusqu'à celui de juillet.
Bouée. 1er mai.
Cambon. 7 mai. 25 septemb.
Chapelle-Launay. 4 mai 9 oct.
Laveau. le lundi qui suit le 25 aout.
Malville 26 mai.
Prinquiau, 28 septembre.
Blain, le jeudi après Pâques, 10 aout, 4 octobre 2 novembre.
Bouvron, 10 mai, 7 aout, 1er déc.
Fay, 17 mars, 22 juillet, 28 aout, 12 novemb.
Le Gâvre, 16 octobre.
Le Croisic, 22 septemb; elle dure 8 jours.
Couëron, 7 et 23 août, 28 oct. au Port-Launay, 28 mars.
Cordemais, 20 avril. 4 sep.
Saint-Etienne-de-Mont-Luc, 14 aout et 12 novembre.
Le Temple, le lundi après la mi-carême. 7 nov.
Vigneux le lendemain de la Trinité; à la Paquelais 18 nov.
Saint-Gildas, 26 avril. 12 mai. 4 septembre. 29 octobre.
Guenrouet. 19 mai. le mercredi d'après la Pentecôte. 25 juin.
Missilac. 22 juin. 1er aout.
Severac. 15 mai.
Conquereuil. 25 mai 25 aout.
Marsac. 21 mai.
Masserac. 5 mai, 1 oct.
Guérande. 2 janvier. 3 février. 1er mars. 11 et 25 avril. 18 mai. 20 juillet. 10 aout 3 sept. 19 et 29 oct. 20 nov. 11 déc.
Saint-André-des-Eaux. 23 avril.
Escoublac, 14 mai. 22 aout.
Mesquer. 26 aout.
Piriac. 11 nov.
Assérac. 24 juin, 9 et 30 sept.
Les Marais, 16 mai, 8 juin.
Herbignac, lundi d'après la mi-carême, 6 mai, 3 juin près Saint-Liphard, 17 juin, 8 juillet. 26 novembre.
Montoir, 3 aout, 15 octobre.
Saint-Nazaire, 30 avril, 15 sep.
Donges, le lundi qui suit l'Ascension.
Plessé. 2 mai. 11 juin, 22 sept. 11 octobre.
Avessac. 14 octobre.
Pontchâteau, 2e lundi d'avril, 11 juin, 22 juillet, 1er sept. le 1er lundi après le 2 nov.
Besné, 29 avril.
Sainte-Reine, 8 mai.

FOIRE NANTAISE — Le jour de la foire Nantaise, 25 mai, à Nantes, sur le Champ-de-Foire, la société académique du département distribuera des primes d'encouragement aux propriétaires des plus beaux chevaux entiers, des plus belles juments, des plus beaux taureaux et des plus belles génisses de race du pays.

FOIRES DE MAINE-ET-LOIRE.

Allonne, les mercredis av. les 20 janv., 20 avril, 20 juil. 20 oct.
Angers, 12 janvier, 9 février, 8 mars, 12 avril, 2 mai, 1er juin, dure huit jours; 12 juillet, 6 août, 13 septembre, 11 oct., 12 nov, dure 8 jours; 13 déc.
Anverse, 15 av., 15 mai, 25 nov.
Baugé, lundi gras, lundi après Pâques, lundi av. la Pentecôte,

lundi av. l'Assomption, lundi ap. la Toussaint, 1er lundi de décem.
Beaufort, les mercred. avant l'annonciation, la St-Jean Baptiste et la Saint-Martin ; le deuxième mercredi de septembre.
Banué, 1er septembre.
Bécon, 25 avril ; 29 octobre.
Beaupreau, 4 janvier, 2 mai, 1er août, 3 octobre.
Blaison, 6 septembre.
Bouillé-Ménard, 11 mai, 13 sep.
Brain-sur-Allonnes, le mercredi après l'Ascension, le lundi qui suit le 13 septembre.
Brell, 10 octobre.
Brissac, les 4mes jeudis de chaq. mois ; celle de septembre dure deux jours. Lorsque ces foires arrivent un jour férié, elles ont toujours lieu le mercredi précéd.
Candé, 4 janvier, 1er et 4 février, 14 mars, 4 avril, 9 mai, 7 juin, 4 juillet, 1er août, 5 septemb., 10 octobre, 3 et 7 nov., 5 déc.
Challonnes, le 1 mardi de ch. m., mardi apr. la Pentecôte, 1 août; 13 sep., 16 oct. 25 novem., elles durent 2 j. Si l'une de ces foires tombe un dimanc. ou un jour de fête, elle se tient le lendemain.
Champigné, 27 janv., le Samedi Saint, 5 mai, 23 juin, 15 sept.
Champtocé, 9 mai, 29 juin, 29 no.
Champtoceau, 23 avril, lundi de la Pentecôte, 22 juillet, 29 sept.
Châteauneuf, 15 mars, 27 avril, 27 mai, 16 août, 30 nov
Châtelais, 30 juin.
Chazé-Henry, 24 août.
Chazé-sur-Argos, 10 août.
Cheffes, 3es jeudis d'avril et juin.
Chemellier, 10 août.
Chemillé, 4 fév., 10 mars, 7 avril, 5 mai, 2 juin, 1er sept. et 3 nov.
Cheviré, 8 juin.
Cholet 1er samedi de ch. mois.
Contures, le lundi de Pâques, 29 juin, 8 sept. 26 déc.
Canault près Trèves, les mardis après l'Ascension, la St-Jean-Baptiste et Noël.
Ceudray-Maconard (le) 1er juin.
Denezé, 24 juin.
Doué, les lundis après la mi-Carême, des Rameaux, de la Quasimodo, des Rogations, la St-Denis et la St-André.
Durtal, 1er mardi après-Pâques, 4me madi de mai, 3me mardi de juillet, 4me mardi de novembre.
Fontevrault, le 1er lundi de fév., le lundi de Pâques, les 1ers lun. de mai, octobre et déc.
Feneu, le 1er lundi d'avril, 28 juin, 10 novembre.
Freigné, 28 juin, quand ce jour un dimanche, elle a lieu le 27. est
Gesté, 15 mars, 20 septembre.
Gonord, 3me samedi de janvier 4me samepi d'avril, 3me samedi de juillet, et de novembre.
Grez-Neuville, 25 juillet.
Grugé, 26 juillet.
Hôtellerie-de-Flée (l'), 27 mai.
Isernay, 21 septembre.
Ingrande, la mi-Carême, 24 mai, 21 juin, 21 septembre.
Jallois, 25 août, 30 novembre.
Jarzé, 23 avril, deuxième mardi de juin, dernier d'octobre.
Joué, lundi de la Passion, 3 mai, 11 novembre.
Juvardiel, 10 octobre.
Lion d'Angers (le), 22 avril, 11 juin, second lundi de juillet, 11 septem., 24 octobre, 18 déc.
Loiré, 9 sptembre.
Louroux, 23 mai, 20 juin, 11 août
Longué, 3mes jeudis d'avril, de juin, d'août, d octobre et déc.
Ménitrée (la), 24 juin, si c'est un mardi, ou le 1er mardi suivant.
Marillais, 25 mars, 24 juin, 8 sep.
Mesnil (le), 25 avril, 23 sept.
Membrolle, 20 mai.
Marigné, 23 av., 26 mai, 26 août.
Martigné-Briant, le lundi-gras, 23 avril, 8 juin, 25 août, 10 nov.
Maulevrier, le 1er jeudi qui suit

le 13 janv., le 2me jeudi qui suit le 9 mai, le 3me jeudi qui précède le 21 septembre, le 4me jeudi qui suit le 29 septemb., le 5me jeudi qui suit le 25 nov.
Miré, mercr. apr. Pâques. 15 nov.
Montfaucon, 29 juin, 21 et 30 sep
Mont-Jean, 20 mai, 6 sep., 21 nov
Morannes, les premiers jeudis de mars, mai, sept.
Montreuil-Bellay, dernier mardi de mars, les deuxièmes mardis de juillet, et d'août, 21 décemb.
Montevrault, 20 janvier, 16 mars, 4 av., 11 mai, 15 juillet, 26 oct., 14 décembre.
Montsoreau, 6 janvier, 1er mer. après Pâques, 29 juin, 22 juil., 22 sept., 30 novembre.
Monlherme, 24 février ; le mardi de la semaine de la Passion, 11 juin, 22 sept., 12 nov.
Noyant, 3mes mardis de Carême, de juin et d'octobre.
Nueil-sous-Passavan, les 1er mar après les cendres et la Passion, le 3me mardi après Pâques, les 1er mardis après la Toussaint et le St.-Eusèbe (déc).
Potherie (la), 16 août,
Puy-Notre-Dame, 25 août, 8 sep
Pommeraye (la) le dernier mardi de chaque mois, le 29 août.
Pouze (la), 25 août.
Parçex, deuxième samedi de jan. 19 mars, 3 mai, 3me sam. d'août.
Passavant, le mardi de Pâques, le 29 sept., 26 déc.
Pouanoé, 7 janv., 4 février, 10 mars, 14 avril, 3 mai, 20 juin, 21 juillet, 11 août, 13 sept., 20 oct., 10 nov, 8 déc.
Rochefort, 24 février, 3 mai, 29 juin, 14 sept.
Rosiers (les) 25 avril, 30 mai, 4 juillet, 26 septembre.
Sainte-Christine, 23 av., 11 juin, 10 août, 18 octobre.
St-Florent, 26 mars, 25 juin, 27 août.
Saint-Georges, 3 février, 23 av., 16 août, 29 septembre.
Saint-Germain-des-Prés, 1er août.
Saint-Hilaire-le-Doyen, 15 sept.
Saint-Justes-sur-Dives, 10 mai.
St-Martin-du-Bois, 7 septembre.
Saint-Maur, 15 janvier.
Saint-Pierre-en-Vaux, 11 juin.
Saumur, 21 avril, 1er décembre, chacune 6 jours.
Savenières, 19 mai 4 novembre.
Segré, 8 janviers, 1ers mercredis de février, mars, avril, mai, 28 mai, 1er mercredi de juillet, 22 août, 1ers mercredis d'octobre, de nov. et de décembre.
St-Michel et Chanveau, 28 sept.
Tiercé, 1er vendredi de mai.
Trèves, 1er mardi de novembre. 25 nov., jour de St.-Mathieu.
Varennes-sous-Montsoreau 6 av., 25 mai, 7 septembre.
Vermantes, 25 av., lundi après la Pentecôte, 1er juillet, 18 oct., 21 décembre.
Verne, 19 juin, 7 nov.
Vernoil, 22 janv. mercredis des Cendres et de la Passion, 24 juin, 29 sept., 15 novembre.
Vihiers, mardi-gras, 2 juin, la foire dite S.-Jouin, est irrévocablement fixée au lundi et jours suivants qui précèdent la Fête-Dieu et foire du Sacre d'Angers, dure 3 j.; 26 juil. 28 août, dure 3 jours, 14 sept., 30 nov.
Villevêque, lundi de Pâques et lundi de la Pentecôte.

ÉCLIPSES. — Cette année, aucune éclipse ne sera visible à Paris.

AU PEUPLE.

La Révolution qui vient de s'accomplir
N'atteint pas seulement la France, mais la terre.
BARTHELEMY.

Brienne.
Austerlitz.
Marengo.
La Favorite.
Montmirail.
Montereau.
Tagliam.
Gradisca.
Ratisbonne.
Jaffa.
Lodi.
Eyleau
Wagram.
St-Bernard.
Mincio.
Milan.

Marengo.
Brescia.
Alexandrie.
Lonato.
Smolensk.
La Moskova.
Moscou.
Iéna.
Arcole.
Ligny.
Charleroi.
Pyramides.
Bologne.
Mont-St-Jean
Vienne.
Rome.

« Avant cinquante ans, la France sera républicaine ou cosaque. »

(Paroles de Napoléon, captif à Sainte-Hélène.)

— Réfléchissez bien, mes amis, au paroles du grand homme, car je suis persuadé que vous ne voulez pas devenir Cosaques.

Napoléon II, fils de l'empereur, mort dans les bras de sa mère, sous les murs du château de Schœnbrunn (Autriche).

Après la France, Napoléon n'aimait que son fils. Il en faisait tout son espoir, toute sa gloire. Hélas ! comme l'homme compte souvent sans la destinée, l'un et l'autre moururent dans l'exil. Ce qui fit dire à un poète : l'Angleterre eût l'Aigle et l'Autriche l'Aiglon...

Quelques Montagnards.

Le parti de la gauche ou parti de la Montagne, paraît mieux uni, mieux discipliné, que celui de la droite ; on peut croire que la puissance révolutionnaire y domine toujours les tendances individuelles. D'ailleurs, c'est dans ce parti qu'ont pris rangs les hommes à principes ; ils se connaissent avant de se rapprocher, par leur profession de foi ; et c'est ordinairement une garantie de bon accord qu'une alliance dans laquelle il ne peut y avoir de surprise.

Les membres les plus énergiques de l'assemblée se sont placés aux plus hauts bancs du côté de la gauche, ce qui leur fit donner le nom de Montagnards. Aujourd'hui, cette qualification est passée dans l'idiôme parlementaire.

Les Montagnards ont pour eux la logique française, si prompte à éprouver les principes par les faits, si ardente à développer toutes les conséquences contenues dans les prémices acceptées.

Parlons de quelques Montagnards :

LEDRU-ROLLIN, ex-membre du gouvernement provisoire et de la commission des cinq.

Ledru-Rollin que, depuis la Révolution, on a tant cherché à bassement calomnier, est né à Paris en 1801. Ledru-Rollin est la personnification la plus sincère du principe républicain, qu'il a voulu appliquer dans toute sa réalité. On se souviendra peut-être qu'après les sombres massacres de la rue Transnonain, seul de tout le barreau de Paris, Ledru-Rollin éleva une voix courageuse pour demander que les victimes fussent vengées. — Le 24 février sonna.... Ledru-Rollin vit avec joie s'approcher l'heure du combat, il y prit part, et quand le peuple fut victorieux, la tâche la plus pénible, la tâche la plus périlleuse fut celle qu'il revendiqua pour lui. Le ministère de l'intérieur était le poste le plus important; il s'y plaça et, au risque des fautes inévitables qu'on aurait à lui reprocher, il vint là sacrifier sa vie, sa santé et ses affaires personnelles. Tandis qu'on l'accusait de se livrer au plaisir comme un Sybarite, il ne mangeait plus, ne dormait plus et veillait jour et nuit aux plus chers intérêts de la patrie. Aujourd'hui, Ledru-Rollin se trouve impliqué dans le procès du 13 juin.

. . . . . .

Mes amis, n'allons pas plus loin sur ce chapitre; en fait d'histoire et de noms propres, l'écrivain doit rester froid comme le marbre et attendre les événements pour parler d'un citoyen qui eût donné son sang pour la République, comme il a donné sa fortune pour la cause de la liberté!

C'est Ledru-Rollin qui, le premier, fit entendre ces paroles: « Le Peuple!... ce nom ne devrait se prononcer qu'à genoux.

Victor Considérant, représentant socialiste, rédacteur en chef de *la Démocratie pacifique*.

Victor Considérant est un des écrivains le plus distingués et le plus courageux de la presse parisienne. C'est un des plus fervents, des plus intrépides apôtres du socialisme ; mais soyez tranquilles, mes amis ; ne tremblez pas devant cette tête belle de noblesse et de sévérité, Victor Considérant est un homme d'honneur, un homme sincèrement dévoué à la cause du peuple, un brave citoyen qui ne mange pas les petits enfants ; il les aime trop, au contraire, pour ne pas être l'ardent défenseur de leurs droits, de leur propriété et de leur famille.

C'est Victor Considérant qui, un des premiers, a inscrit sur sa bannière :

Droit au travail !
Organisation du crédit !
Bien-être de la famille !
Emancipation des travailleurs !

Impliqué dans le procès du 13 juin, Considérant dut, momentanément, chercher un refuge sur une terre étrangère et attendre enfin que la justice se prononce.

Après avoir partagé, dans une mansarde, le frugal repas d'un ouvrier, Victor Considérant partit pour la Suisse.

Albert, ex-membre du gouvernement provisoire, aujourd'hui, détenu politique.

Albert, ouvrier mécanicien, trouva, comme tout ce qui est probe et honnête, de profondes sympathies dans tous les ateliers et parmi le cœur des véritables travailleurs — la preuve, c'est que 134,000 voix l'envoyèrent seulement à Paris sur les bancs de l'assemblée nationale. Albert, ami intime de Louis Blanc, était à juste titre regardé par ses camarades, comme un homme juste, intègre, un républicain sincère et dévoué. — Comme tous ceux qui ont trop aimé le peuple, Albert a été victime de son amour et de son dévouement pour les classes déshéritées : enveloppé dans l'affaire du 15 mai, il a été condamné, comme Armand Barbès, Marc Caussidière et Louis Blanc, à la déportation, par la haute cour de Bourges.

. . . . . .

Albert avait accepté, avec Louis Blanc, la mission de présider au Luxembourg un congrès mixte de travailleurs, ouvriers et maîtres, chargés de préparer les bases de la solution de la grande question :

L'ORGANISATION DU TRAVAIL.

C'était un lourd fardeau, mais en cela, il a obéi aux plus généreuses inspirations, son noble cœur s'est ému des travailleurs, et il a cru contribuer au moyen de les soulager.

Armand Barbès, ex-représentant du peuple, colonel de la 12e légion de Paris, et à cette heure, détenu politique.

Armand Barbès est un républicain dans toute la signification du mot. C'est seulement depuis l'établissement de la République qu'il est possible de juger Barbès, d'après ses actes. Condamné à mort après l'insurrection de 1840, sous Louis-Philippe, sa peine, après deux jours d'agonie, avait été commuée; sa détention fut longue; ses souffrances furent terribles; mais enfin l'heure de la délivrance sonna, et ce fut aux acclamations du peuple que ce citoyen rentra dans la grande famille dont le despotisme l'avait exclu. On le porta en triomphe, on le fit colonel de la douzième légion de Paris; on voulut le faire gouverneur du Luxembourg, il refusa, enfin les électeurs de l'Aube le proclamèrent un de leurs représentants.

En entrant à l'Assemblée nationale, Barbès fut s'asseoir au sommet de la Montagne; son attitude avait quelque chose de si grave, de si imposant, que son co-religionnaire, le savant Raspail, disait de lui : *Quand Jupiter fronce le sourcil, l'Assemblée tremble* !...

Barbès, arrêté le 15 mai à l'Hôtel-de-Ville, fut conduit au donjon de Vincennes.

Que se passa-t-il pendant ce temps?

. . . . . .

Quelques mois plus tard, la haute cour de Bourges le con-

damna à la peine de la déportation.

Au moment où nous écrivons ces lignes, Barbès, triste victime des événements politiques, Barbès attend, entre les murs de la citadelle de Doullens, l'exécution de son jugement.

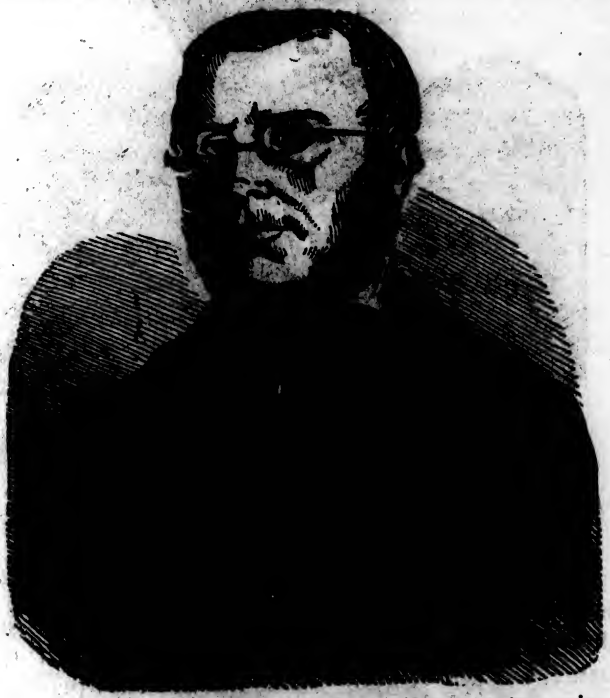

J.-P. Proudhon, ex-représentant, écrivain socialiste, rédacteur de *la Voix du Peuple*.

J.-P. Proudhon est né dans la classe des travailleurs, ce citoyen fut d'abord imprimeur typographe, profession qui lui permit, tout en se livrant au travail manuel de chaque jour, d'achever son éducation. Il fut ensuite négociant, mais le travail auquel il se livrait pour subvenir à ses besoins matériels n'arrêta point l'essor qu'avait pris sa pensée, et bientôt il se fit connaître dans le monde philosophique et littéraire par un ouvrage sur la célébration du dimanche, qui obtint le prix fondé par M. Suard à l'académie de Besançon. Proudhon en publia bientôt un autre qui annonçait la progression rapide de cet écrivain dans les opinions humanitaires. L'auteur avait pris pour épigraphe de sa seconde production : *La propriété, c'est le vol !* — L'autorité s'en émut : le livre fut saisi, l'auteur poursuivi ; mais on reconnut bientôt qu'on avait eu tort de s'alarmer. En effet, Proudhon, dans cette œuvre, repousse *la propriété* ; mais il admet *la possession*, et, comme on lui représentait que la distinction était trop subtile pour être nettement saisie, il répondit qu'entre la *propriété*

et la *possession* il était capable, lui, Proudhon, de construire tout un monde. L'argument parut sans réplique. Pour achever de rassurer les trembleurs, M. Blanqui, celui qui siége à l'académie des sciences morales et politiques, fit l'éloge de ce livre si terrible en apparence, et il n'en fut plus question, au parquet, du moins.

Aujourd'hui, cet honorable citoyen est rédacteur de *la Voix du Peuple*, nouveau journal républicain, publié à Paris. — M. Eugène Sue, l'admirable auteur des *Mystères de Paris* et du *Juif-Errant*, est aussi attaché à la rédaction de ce journal.

Lisez les journaux, mes amis ! Rien n'est plus instructif. réunissez-vous deux, trois, quatre, cinq ou six et abonnez-vous à un journal qui vous parle de la *vraie* République, de la République du pain et du vin, de celle que dans nos chansons nous disons :

Voilà des mille et cents ans,
Que Jean-Guétré t'appelle
République des paysans !

Armand Marrast, ancien président de l'Assemblée nationale.

Rédacteur en chef du *National*, après la retraite de M. Bastide, M. Armand Marrast a soutenu avec une admirable

talent et une grande énergie la lutte contre le gouvernement de Louis-Philippe. Mais dans les différends qui, à l'époque des banquets, s'étaient élevés entre son journal et la *Réforme*, il peut être accusé de ne s'être pas toujours vengé en loyal champion des meurtrissures qu'il avait reçues. M. Marrast, au moment décisif, n'en est pas moins resté sur la brèche, pendant que les hommes de la *réforme* organisaient le combat et remportaient la victoire.

Ferdinand Flocon, ancien ministre de l'agriculture et du commerce.

Ferdinand Flocon, journaliste, ex-rédacteur en chef de la *Réforme*, porté au gouvernement provisoire par l'acclamation des républicains purs, M. Flocon se dévoua fort jeune à la sainte cause de la démocratie. Il entra dans la Charbonnerie et fut reçu dans la loge des *Amis de la Vérité* à un âge où il est assez rare que l'on ait de sérieuses préoccupations politiques.

Au 24 février, M. Flocon quitta la plume pour le fusil, il ne déposa le fusil que pour entrer au gouvernement provisoire où l'excès de la fatigue lui causa une maladie à laquelle il faillit succomber. Aujourd'hui que Flocon n'est plus qu'un simple et honnête citoyen, les ennemis de la République ne cessent de le couvrir d'injures. Que Ferdinand Flocon se console, il est des personnes qui jouent un bien triste rôle, ce sont celles qui insultent au cadavre, à l'homme qui tombe,

ces personnes ressemblent, comme disait Mazzini, au valet qui vient souffleter le pâle et beau visage de Charlotte Corday !

Pierre Leroux, représentant socialiste.

Pierre Leroux, homme au vaste savoir, à la pensée puissante, aigle qui s'élance incessamment vers le soleil, au risque de se brûler les ailes, tel est M. Pierre Leroux. Force nous est de dire brièvement les titres de cet honorable citoyen à la célébrité et au mandat que viennent de lui confier les électeurs de Paris.

M. Pierre Leroux est né pauvre ; mais la pauvreté est le terrain où grandit le génie. Il a publié d'abord dans le Midi, sans autres secours matériels que ceux que lui offrait le dévouement de sa famille, une Revue socialiste ; il l'écrivait ; on lisait le manuscrit en petit comité, puis les uns se mettaient à la casse, les autres à la presse ; la main la plus habile, qui était, croyons-nous, la plus jeune, mettait en pages, et la revue était ainsi lancée dans le monde.

C'est M. Pierre Leroux qui est le fondateur de l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle, publiée par le libraire Gosselin ; c'est lui qui en a écrit les articles les plus remarquables, entre autres ceux sur le professeur et ex-ministre Cousin, et et sur la philosophie ecclectique.

Les opinions de M. Pierre Leroux sont des plus avancées ; mais il nous faut du nouveau, n'en fût-il plus au monde et au point où nous en sommes, il y a moins de danger à avancer qu'à reculer.

Louis-Marie Delahaye de Cormenin.

M. de Cormenin èst une des plus hautes raisons de notre époque ; ses lumières, ses vastes connaissances, ses pensées profondes ; toujours présentées avec force, clarté et concision, le placent au premier rang des jurisconsultes, des publicistes et des orateurs dont s'honore la France. Nul jusqu'à lui, si ce n'est Paul-Louis Courrier, n'avait atteint le talent d'écrire le pamphlet avec autant de force et de logique.

Cormenin, dans toutes les décisions de l'état, est toujours consulté et souvent ses avis sont écoutés.

—

CONCLUSION.

Maintenant, mes, amis, n'oubliez jamais que la République française a pour principe : l'Égalité, la Liberté et la Fraternité.

Aimez-vous les uns les autres ; travaillez à la consolidation de l'édifice républicain, employez toutes vos forces à appeler à vous la République du bon Dieu, la République du travail et de l'association, de la paix et de la fraternité, de la vertu et du bonheur faciles, au moment où tous les peu-

ples, dans un avenir prochain, pourront s'écrier :

La terre va briser ses chaînes ;
La misère a fini son bail ;
Les monts, les vallons et les plaines
Vont engendrer par le travail.
Affamés ! venez tous en foule
Comme les mouches sur le thym,
Les blés sont mûrs, le pressoir coule,
— Voilà du pain ! voilà du vin !

C'est alors que nous pourrons crier à cœur joie : Vive la République !....

Impôts sur les Boissons.

Chose bien étrange ! Il résulte d'un travail qui est dû à la commission permanente de l'évaluation des marchandises et qui a été inséré au *Moniteur*, que le vin coûte plus cher en France que dans tous les autres pays de l'Europe, bien que la France soit, en réalité, le pays qui en fournit la plus grande quantité. La *Presse*, qui a été frappée, comme nous, de cette bizarrerie, a rédigé sur ce fait un article que nous nous empressons de communiquer à nos lecteurs.

« Le prix du vin, en France, a notablement baissé pour tout le monde, excepté pour les Français, grace aux taxes de toute dénomination qui enchérissent à l'envi cette boisson si nécessaire à la santé des travailleurs.

Ainsi, nous voyons que le litre du bon vin qui, en 1826,

valait pour l'Angleterre 3 fr. 50, ne vaut plus aujourd'hui que 2 fr. ; — que ce qui valait pour les Pays-Bas et la Belgique 65 centimes n'en vaut plus que 40 ; — que ce qui valait pour la Suède et la Norwège, la Suisse et l'Assosciation allemande, 50 c. n'en vaut plus que 40 ; — que ce qui valait pour les villes Anséatiques et le Mecklembourg 27 centimes, n'en vaut plus que 20. — Heureux les Mecklembourgeois qui achettent nos vins de la Gironde à 20 c. le litre ! Les parisiens sont loin d'avoir le même bonheur. Ils paient le double et le triple pour d'affreuses boissons qui les empoisonnent, et qu'ils sont réduits à boire, faute de pouvoir se procurer à un prix convenable les produits mêmes de nos vignobles, que *quatorze* espèces de droits empêchent d'arriver jusqu'à eux !

Nous le demandons sérieusement à tout homme qui pense : Est-ce qu'une pareille législation peut durer ? Est-ce que les conseils généraux qui réclament contre le rétablissement plus ou moins atténué de l'impôt sur les boissons n'ont pas mille et mille fois raison ? Est-ce que ces barbaries économiques ne devraient pas avoir fait leur temps ? Que d'autres abus, infiniment moins graves, auront disparu bien plus vite !

« De tout ceci nous concluons donc qu'il y a nécessairement un vice dans les institutions qui forment l'ensemble de notre régime économique. Ces institutions sont prises en flagrant délit de conspiration contre le progrès qu'elles auraient dû favoriser ! Elles ont fonctionné à rebours ; elles se sont éloignées du but qu'elles étaient appelées à atteindre, c'est-à-dire à refaire, car l'expérience, une expérience bien assez longue déjà, les condamne sans réserve.

Affaires de Rome.

Les Anglais, dans le *Punch*, ou *Charivari* de Londres, ont trouvé de l'originalité, de l'esprit et de la logique pour

flageller notre politique. Ils le prouvent dans une espèce de *brûlot* intitulé :

UN APOLOGUE.

Il y avait une fois un monsieur qui avait gagné un éléphant dans une loterie.

Cet éléphant était superbe, et peu cher au prix qu'il avait coûté au gagnant.

Mais le monsieur n'avait aucun endroit pour le mettre.

Personne ne voulait l'en débarrasser.

Il l'aurait bien lâché dans les rues, mais il avait peur de la loi.

Il était trop humain pour le laisser mourir de faim.

Il n'osait pas le tuer.

Bref, le monsieur se trouvait dans un état de perplexité bien naturel chez un homme ayant une très-mince fortune, une petite maison, des sentimens d'humanité, — et un éléphant.

La France a gagné son éléphant à Rome.

Mais elle ne sait que faire de lui.

Elle ne peut soutenir le pape et les cardinaux, parce

qu'elle est intervenue en faveur de la liberté.

Elle ne peut soutenir les républicains, parce qu'elle est intervenue dans la cause du pape et des cardinaux.

Elle ne peut agir contre l'Autriche, parce que la France est

conservatrice et pacifique.

Elle ne peut continuer de maintenir son armée à Rome, parce que cette armée n'y est pas traitée avec respect.

Elle ne peut retirer son armée de Rome, parce que ce serait se rendre ridicule.

Elle ne peut aller en ayant, parce qu'elle a insisté pour que le peuple romain allât en arrière.

Elle ne peut aller en arrière, parce que le peuple français insiste pour qu'elle aille en avant.

Elle ne peut choisir la mauvaise voie, parce que l'opinion publique la contraint à entrer dans la bonne.

Elle ne peut choisir la bonne voie, parce que son manque d'honnêteté l'a forcée de choisir la mauvaise.

En un mot, elle est prise entre les cornes d'un dilemme, et, plus elle se trémousse, plus elle sent les pointes desdites cornes, qui ont fini par la clouer à l'instar d'un scarabée dans une collection exposée aux regards des curieux, comme un échantillon de l'espèce légère et papillonnante de l'entomogie politique.

Pauvre France! Personne ne voudra donc la débarrasser de son précieux lot?

Quand nous aurons l'avis de M. Odilon Barrot, sur les affaires de Rome, nous nous empresserons de le publier.

M. THIERS. — C'est sous le ministère de M. Thiers que fut réprimée la révolte des ouvriers lyonnais, et qu'eût lieu la malheureuse affaire des sanguinaires barricades de la rue Transnonain.

M. GUIZOT, ancien ministre de Louis-Philippe, aujourd'hui citoyen *très modéré*.

M. Camille Chancel vient de publier un fort joli feuilleton sur les poésies démocratiques de PIERRE DUPONT. Nous en extrayons les vers suivants :

Le Chant des Travailleurs.

Nous dont la lampe le matin
Au clairon du coq se rallume,
Nous tous qu'un salaire incertain
Ramène avant l'aube à l'enclume;
Nous qui des bras, des pieds, des mains,
De tout le corps luttons sans cesse,
Sans abriter nos lendemains
Contre le froid de la vieillesse.

Aimons-nous ? et quand nous pouvons
Nous unir pour boire à la ronde,
— Que le canon se taise ou gronde, —
Buvons
A l'indépendance du monde !

Quels fruits tirons-nons des labeurs
Qui courbent nos maigres échines?
Où vont les flots de nos sueurs?
Nous ne sommes que des machines;
Nos Babels montent jusqu'au ciel,
La terre nous doit ses merveilles; —
Quand elles ont fini leur miel
Le maître chasse les abeilles

Mal vêtu, logés dans des trous,
Sous les combles, dans les décombres,
Nous vivons avec les hibous,
Et les larrons amis des ombres,
Cependant notre sang vermeil
Coule impétueux dans nos veines; —
Nous nous plairions au grand soleil
Et sous les rameaux verts des chênes!

Au fils chétif d'un étranger
Nos femmes tendent leurs mamelles,
Et lui, plus tard, croit déroger
En daignant s'asseoir auprès d'elles;
De nos jours le droit du seigneur
Pèse sur nous plus despotique :
Nos filles vendent leur honneur
Aux derniers courtauds de boutique.

A chaque fois que par torrent
Notre sang coule sur le monde,
C'est toujours pour quelque tyran
Que cette rosée est féconde.
Ménageons-le dorénavant
— L'amour est plus fort que la guerre!
En attendant qu'un meilleur vent
Souffle du ciel ou de la terre.

Aimons-nous ! et quand nous pouvons,
Nous unir pour boire à la ronde,
— Que le canon se taise ou gronde, —
Buvons
A l'indépendance du monde !